

La réforme Wilson frappe la famille, selon le Conseil des affaires sociales

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Les familles seront les grandes perdantes de la réforme fiscale rendue publique par le ministre fédéral des Finances Michael Wilson, croit le Conseil des affaires sociales et de la famille du Québec.

Dès le 1^{er} janvier 1988, les effets néfastes de cette réforme commenceront à être perçus par les familles québécoises, a souligné hier la présidente du Conseil, le Dr Madeleine Blanchet, dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne.

A compter de cette date, les allocations familiales n'augmenteront que de \$0,45 par enfant au lieu de l'indexation à laquelle on se serait normalement attendu.

Ces allocations avaient déjà été attaquées depuis 1979 par l'appétit des différents ministres des Finances. Elles avaient été réduites de \$26,68 à \$20 par enfant, puis, depuis 1986, elles sont partiellement désindexées, ne croissant que du taux d'inflation moins 3 p. cent.

De plus, les allocations fédérales sont maintenant imposables par le fisc québécois.

Non content de s'en prendre aux allocations familiales, la réforme Wilson réduit le crédit d'impôt remboursable aux familles, déplore Mme Blanchet. Ce crédit, qui était de \$710 par enfant depuis 1983, sera réduit à \$360 dans le rapport d'impôt que les contribuables rempliront au printemps prochain pour l'année 1987. En 1988, nouvelle réduction de ce crédit à \$470 par enfant.

Ottawa n'exclut pas la création d'une Commission fédérale des valeurs mobilières

du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement fédéral n'a pu donner hier au Québec l'assurance qu'il ne créera pas une Commission fédérale des valeurs mobilières.

«J'ai bon espoir qu'il n'y aura pas de conflit entre le Québec et nous au sujet des valeurs mobilières», s'est contenté de dire le ministre d'État aux Finances, Tom Hockin, qui rendait public l'avant-projet de loi sur les compagnies de fiducie et de prêt à charte fédérale.

Le ministre responsable des institutions financières au Québec, Pierre Fortier, déclarait il y a quelques semaines qu'il aimerait entendre M. Hockin dire clairement qu'il n'a pas l'intention de mettre sur pied un tel organisme.

«Je crois que la question des valeurs mobilières ne constituera pas un aussi grand problème qu'on le croit entre le Québec et nous», s'est borné à dire le ministre fédéral lorsqu'interrogé au sujet des propos de M. Fortier.

L'avant-projet de loi divulgué hier, dont les principaux éléments étaient déjà connus, permet aux sociétés de fiducie et de prêt à charte fédérale de détenir, à certaines conditions, d'autres types d'institutions financières telles des banques, des compagnies d'assurances et des courtiers en valeurs mobilières. Elles pourront aussi être détenues par ce type d'institutions ou y être affiliées en créant une société de portefeuille commune.

Les compagnies de fiducie et les compagnies de prêt pourront aussi consentir, sans limites quantitatives, des prêts à la consommation et, à certaines conditions, des prêts commerciaux.

Elles pourront aussi établir des réseaux de services financiers fournis par d'autres institutions financières, à l'exception du commerce au détail d'assurances. Le Mouvement Desjardins, qui a une charte provinciale, ne pourrait en vertu des principes énoncés dans la législation fédérale, vendre de l'assurance dans les caisses. Ces

«Pour un salarié moyen, ce crédit voulait dire qu'on pouvait au moins acheter un habit de neige pour un enfant. Désormais, c'est à peine si on pourra acheter une paire de bottes», a dit Mme Blanchet.

Le Conseil de la famille reconnaît qu'avec la réforme Wilson, les familles verront leur crédit d'impôt doublé de \$65 à \$130 à partir du troisième enfant. Mais au Québec, seulement 139 000 des 930 000 familles comptent plus de deux enfants, soit à peine 15 p. cent des familles. La grande majorité des familles avec enfants n'en ont qu'un ou deux.

Au total, la réforme Wilson se traduit par \$580 millions de moins dans la poche des parents en 1988. Ce manque à gagner sera de \$1,2 milliard en 1990.

Dans une lettre adressée au Conseil de la famille quatre jours avant de rendre publique sa réforme, le ministre Wilson admet d'ailleurs que le fait de ne pas indexer pleinement les allocations familiales vise «à réduire le déficit fédéral». Selon Mme Blanchet, le gouvernement fédéral «réduit son déficit sur les dos des familles». Le Conseil constate que c'est parce qu'elle sont désorganisées que les familles constituent des proies de choix pour le fisc.

Si un gouvernement prend des mesures allant à l'encontre des entreprises, on voit immédiatement les réactions virulentes du Conseil du patronat ou des chambres de commerce.

Mais les parents ne consistent les attaques du fisc qu'au moment de rédiger leur rapport d'impôt, c'est-à-dire alors qu'il est trop tard pour réagir.

transactions ont provoqué une guerre entre Desjardins et les courtiers d'assurances.

Ottawa rejette une autre demande du Québec en interdisant à un holding à caractère commercial d'acquiescer ou de créer une institution financière à charte fédérale.

Les acquis sont toutefois protégés. Par exemple, Power Corporation pourra garder le Montreal Trust qui, par ailleurs, pourra comme ses concurrents acquiescer une institution financière à charte fédérale, telle une compagnie d'assurances.

M. Hockin a déclaré hier que l'avant-projet de loi, qui propose une modernisation d'une législation qui date de 70 ans, fera l'objet d'une consultation auprès des intéressés ainsi que de discussions avec les provinces.

Il servira par ailleurs de modèle, a-t-il ajouté, pour la nouvelle loi fédérale sur les compagnies d'assurances, la loi révisée sur les banques et la nouvelle loi sur les associations coopératives de crédit, qui seront présentées au cours des prochains mois. Toutes entreront en vigueur simultanément.

M. Hockin promet des résultats concrets pour les consommateurs, y compris des taux d'intérêt moins élevés grâce à une plus grande concurrence, pour l'automne prochain.

L'avant-projet de loi permet aux sociétés de fiducie et de prêt dont le capital est inférieur à \$750 millions et qui n'ont pas de liens commerciaux d'avoir un capital fermé. Au-delà de cette somme, les sociétés devront faire en sorte que 35 p. cent de leurs actions comportant un droit de vote soient largement réparties et cotées sur un marché boursier canadien. Les sociétés qui dépassent actuellement ce seuil de capital auront jusqu'au 31 décembre 1991 pour se conformer à cette règle.

Les sociétés qui ont des liens commerciaux doivent respecter le critère de participation publique de 35 p. cent lorsqu'elles atteignent le seuil de capital de 50 millions.

65 000 immigrants au Québec en 88 et 89

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, a annoncé hier les contingences d'immigration planifiées pour le Québec pour les années 1988 et 1989. Ces contingences ont été approuvées par le conseil des ministres.

Ainsi, en 1988, le Québec projette d'accueillir 30 000 immigrants répartis de la façon suivante: immigration économique: 15 100; immigration familiale: 8 100; immigration humanitaire: 3 800. En 1989, on prévoit l'acceptation de 35 000 immigrants (immigration économique: 17 900; immigration familiale: 9 600; immigration humanitaire: 4 500).

A ces chiffres s'ajoute pour chaque année une prévision de 3 000 revendicateurs du statut de réfugié qui pourraient voir leur statut régularisé.

Le conseil des ministres a entériné cette orientation et les chiffres qui la supportent. Dans un communiqué venant du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, on souligne que «cette décision permet d'accroître la part du Québec dans l'immigration canadienne et ainsi progresser vers l'objectif de 25 p. cent du niveau canadien».

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les dépenses de santé du Québec sont passées à \$7,85 milliards au cours de l'exercice financier 85-86, une augmentation de 7,69 p. cent comparativement à l'exercice 84-85.

Les dépenses de santé avaient crû de 6,9 p. cent au cours de l'exercice financier 84-85, indiquent le volume de Statistiques annuelles du ministère de la Santé, rendu public hier.

Parmi les 27 programmes administrés par la Régie de l'assurance-maladie, le programme de services pharmaceutiques a été celui qui a subi la plus forte augmentation — 15,8 p. cent — et le programme de services dentaires, la plus faible augmentation — 1,1 p. cent.

Les dépenses publiques en matière de santé ont représenté, en 1985-86, \$1,146 par habitant et 7,2 p. cent du produit intérieur brut, alors qu'en 1984-85, ces chiffres étaient de \$1,105 par habitant et de 7,3 p. cent du P.I.B.

Les services médicaux ont coûté \$1,3 milliard, ou 73,5 p. cent du coût du régime d'assurance-maladie. La nature des services dispensés est répartie comme suit par rapport au coût total: 51,5 p. cent pour les examens et les consultations; 16,9 p. cent pour la chirurgie et les actes thérapeutiques; 15,5 p. cent pour la radiologie et les actes diagnostiques; 6,6 p. cent pour les traitements psychiatriques et 8,6 p. cent pour les autres services rémunérés à salaire et à la vacation. Par vacation, on entend une période de services de trois heures payée à un tarif donné.

Les services dentaires ont coûté \$111,036,286, soit 1,2 p. cent de plus qu'en 1985. Les services dentaires aux enfants représentent 63,5 p. cent du coût total tandis que ceux des bénéficiaires de l'aide sociale en représentent 31,1 p. cent; la chirurgie buccale, 2 p. cent et les services reçus hors du Québec, 0,1 p. cent.

Le coût des services dentaires pour les enfants a été de \$70,488,792, une augmentation de 8,5 p. cent, imputée à une augmentation de 9,9 p. cent des tarifs.

Les soins dentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale ont coûté \$34,586,896, une augmentation de 3,6 p. cent, la première depuis 1983.

Le programme de services optométriques a coûté \$38,195,768, une augmentation de 6,3 p. cent, la hausse la plus faible en cinq ans.

Le coût des services pharmaceutiques s'est élevé à \$284,512,474, une augmentation de 15,9 p. cent malgré le fait que le nombre de personnes admissibles à ce programme ait diminué de 0,3 p. cent. Le coût moyen de l'ordonnance est de \$4,19 comparativement à \$4,05 en 1985.

Les services pharmaceutiques pour les bénéficiaires de l'aide sociale ont coûté \$85,027,167, une augmentation de 11,4 p. cent par rapport à 1985, la seconde plus faible augmentation des cinq dernières années. Les services pour les bénéficiaires de l'aide sociale comptent pour 29,9 p. cent du coût global du programme et contribuent pour 22,4 p. cent à l'augmentation totale du coût.

Le coût moyen par participant s'élève à \$177,75 et représente une augmentation de 12 p. cent par rapport à 1985.

Les soins dentaires pour les bé-



Louise Robic

Les soins de santé ont coûté \$7,85 milliards en 85-86

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les dépenses de santé du Québec sont passées à \$7,85 milliards au cours de l'exercice financier 85-86, une augmentation de 7,69 p. cent comparativement à l'exercice 84-85.

Les dépenses de santé avaient crû de 6,9 p. cent au cours de l'exercice financier 84-85, indiquent le volume de Statistiques annuelles du ministère de la Santé, rendu public hier.

Parmi les 27 programmes administrés par la Régie de l'assurance-maladie, le programme de services pharmaceutiques a été celui qui a subi la plus forte augmentation — 15,8 p. cent — et le programme de services dentaires, la plus faible augmentation — 1,1 p. cent.

Les dépenses publiques en matière de santé ont représenté, en 1985-86, \$1,146 par habitant et 7,2 p. cent du produit intérieur brut, alors qu'en 1984-85, ces chiffres étaient de \$1,105 par habitant et de 7,3 p. cent du P.I.B.

Les services médicaux ont coûté

\$1,3 milliard, ou 73,5 p. cent du coût du régime d'assurance-maladie. La nature des services dispensés est répartie comme suit par rapport au coût total: 51,5 p. cent pour les examens et les consultations; 16,9 p. cent pour la chirurgie et les actes thérapeutiques; 15,5 p. cent pour la radiologie et les actes diagnostiques; 6,6 p. cent pour les traitements psychiatriques et 8,6 p. cent pour les autres services rémunérés à salaire et à la vacation. Par vacation, on entend une période de services de trois heures payée à un tarif donné.

Les services dentaires ont coûté \$111,036,286, soit 1,2 p. cent de plus qu'en 1985. Les services dentaires aux enfants représentent 63,5 p. cent du coût total tandis que ceux des bénéficiaires de l'aide sociale en représentent 31,1 p. cent; la chirurgie buccale, 2 p. cent et les services reçus hors du Québec, 0,1 p. cent.

Le coût des services dentaires pour les enfants a été de \$70,488,792, une augmentation de 8,5 p. cent, imputée à une augmentation de 9,9 p. cent des tarifs.

Les soins dentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale ont coûté \$34,586,896, une augmentation de 3,6 p. cent, la première depuis 1983.

Le programme de services optométriques a coûté \$38,195,768, une augmentation de 6,3 p. cent, la hausse la plus faible en cinq ans.

Le coût des services pharmaceutiques s'est élevé à \$284,512,474, une augmentation de 15,9 p. cent malgré le fait que le nombre de personnes admissibles à ce programme ait diminué de 0,3 p. cent. Le coût moyen de l'ordonnance est de \$4,19 comparativement à \$4,05 en 1985.

Les services pharmaceutiques pour les bénéficiaires de l'aide sociale ont coûté \$85,027,167, une augmentation de 11,4 p. cent par rapport à 1985, la seconde plus faible augmentation des cinq dernières années. Les services pour les bénéficiaires de l'aide sociale comptent pour 29,9 p. cent du coût global du programme et contribuent pour 22,4 p. cent à l'augmentation totale du coût.

Le coût moyen par participant s'élève à \$177,75 et représente une augmentation de 12 p. cent par rapport à 1985.

Les soins dentaires pour les bé-

Comptabilité «bâclée», non une fraude, dit l'ACDI

Presse Canadienne
OTTAWA

La fabrication de documents justifiant des dépenses engagées dans un projet d'aide canadienne de \$35 millions en Afrique n'aurait été qu'une tentative de masquer une gestion et une comptabilité bâclées, pas une fraude, affirme un fonctionnaire de l'ACDI.

L'Agence canadienne de développement international n'a aucune raison de soupçonner une fraude délibérée, a déclaré hier le vice-président et contrôleur de l'ACDI, M. Richard Herring.

Celui-ci a indiqué qu'il ignorait tout des informations diffusées le week-end dernier, selon lesquelles la GRC a déclenché une enquête sur le fonctionnement du projet de scierie du village de Nioki, au Zaïre.

La GRC a refusé de confirmer qu'une enquête était effectivement en cours.

L'ACDI a commencé à s'impliquer dans le projet de scierie en 1980. Elle a accordé à la compagnie montréalaise General Woods and Vencer un contrat en vertu duquel l'entreprise devait assurer le fonctionnement de l'usine jusqu'à ce qu'elle devienne rentable.

Depuis plusieurs années, l'ACDI a elle-même mené une série d'enquêtes et de vérifications relativement à ce projet. Ces démarches avaient permis de déceler diverses irrégularités factuelles et documents douaniers fictifs, états financiers inexacts, dossiers manquants...

Il y avait effectivement de graves problèmes d'administration, a reconnu M. Herring en entrevue. «Nous avons pris des mesures correctives», a-t-il dit. Mais il a ajouté que dans l'ensemble, les fonds dépensés l'avaient été à bon escient.

L'Agence ne croit pas à la tentative de fraude puisque personne n'a semblé profiter personnellement de la fabrication de documents comptables, a avancé M. Herring.

Il a ajouté que le projet était considéré comme un succès, malgré les problèmes mentionnés, parce que d'ici environ un an, la scierie commencera à faire des profits.

La déclaration de Jacques Parizeau

Nous reproduisons ici intégralement la déclaration de M. Jacques Parizeau, qui annonçait hier sa candidature à la présidence du Parti québécois.

Mesdames, Messieurs, j'annonce aujourd'hui que je chercherais à être candidat à la présidence du Parti québécois, lors du scrutin qui sera tenu le 15 mai prochain.

Depuis un mois, la situation s'est éclaircie et de plusieurs façons.

Le Conseil national a établi les règles qui s'appliqueront à l'élection du prochain Président du Parti. L'échéancier a été arrêté. D'autre part, il a réussi à traverser la crise qui a suivi la démission du précédent Président sans éclatement et sans bouleversement. Le rôle de monsieur Guy Chevrette a été, à cet égard, tout à fait remarquable et quelle que soit la suite des événements, le Parti québécois devra reconnaître qu'à un moment crucial de son évolution, il a dû le maintien de son unité à son chef parlementaire et à l'énergie qu'il a déployée.

L'appel au recrutement que j'avais lancé en reprenant ma carte de membre, a été entendu. Aujourd'hui, sept mille nouveaux membres ont été inscrits. Selon les rapports qui m'ont été faits, il y aurait encore environ deux mille cartes dans le courrier. Compte tenu des complications administratives qui découlent des avis donnés quant à la prochaine campagne de financement qui commence en janvier, les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont plus qu'appréciables. Il est tout à fait clair de d'ici quelques mois, le Parti québécois aura retrouvé le très large appui dans le public qui l'a caractérisé pendant presque toute son existence.

Il est tout aussi évident que le Parti est maintenant prêt à reprendre la voie qui a été la sienne pendant si longtemps. Sans doute, et cela est normal, certains craignent que l'idée et que l'objectif de la souveraineté ne provoquent des réactions encore trop négatives dans une partie importante de la population.

D'autres, au contraire, revenant aux affaires avec l'im-

pression que tout est possible rapidement. Le rythme est tout aussi important pour plusieurs que le sens du mouvement. Une chose apparaît, cependant, clairement: c'est que la souveraineté-association garde auprès de la population, et en dépit de tant de tribulations, des appuis majeurs et que l'orientation du Parti québécois doit pouvoir prolonger, approfondir et développer ce qui est maintenant remarquablement enraciné.

De même, on a probablement mieux compris depuis quelques années que le développement économique et la croissance de l'emploi sont les assises fondamentales d'une société où la prospérité est la pierre d'angle d'une justice sociale qui est, au bout du compte, le critère à partir duquel on juge un gouvernement. Dans ce sens, le Parti québécois est certainement plus mûr aujourd'hui, plus conscient qu'il ne le fut au début de son histoire. Peut-être fallait-il la récession de 1982 pour faire comprendre à quel point la croissance économique est la condition fondamentale d'une action sociale articulée, précise, orientée vers l'action plutôt que vers des principes généraux et généraux, mais à travers lesquels la plupart des gens voient difficilement les objectifs et les modalités.

On peut, avec un statut de province, faire un bon bout de chemin dans cette voie. Il y a des étapes qu'on ne pourra franchir que comme pays, comme nation et comme État. Cette perception-là, elle est très répandue dans le Parti québécois, même si au niveau des modalités et des stratégies, il reste encore bien des divergences et bien des discussions à terminer. Il y a, cependant, chez la plupart de ceux que j'ai consultés depuis quelques semaines, une évidente volonté d'aller au fond des choses et d'en arriver à une action politique articulée.

Faire en sorte que le Québec devienne souverain dans un ca-

dre commercial qui lui soit largement ouvert, assurer la croissance et le développement économiques, réduire radicalement le chômage qui gruge depuis si longtemps une partie de ses forces, et assurer un régime d'équité sociale véritable: le défi est extraordinaire, assez exaltant aussi.

J'aurai besoin pour le relever de l'appui de ceux qui depuis près de vingt ans, dans l'action politique, dans l'administration des services publics, dans les universités et les conseils, cherchent de nouvelles idées et de nouveaux cadres, dans les syndicats qui n'ont jamais perdu de vue la défense des plus faibles, dans les groupes communautaires qui contre vents et marées cherchent à sortir des ornières, et aussi chez les hommes d'affaires qui savent à quel point leur avenir est lié à celui du Québec. Et il faut aussi que les écrivains et les artistes, sans lesquels rien n'est vraiment durable, gardent la ferveur du pays.

À partir de la mi-janvier et pendant deux ans, j'ai l'intention de tenir des réunions et des assemblées à travers le Québec. Je dois y trouver les mille signatures qui doivent accompagner mon bulletin de mise en candidature pour la présidence du Parti.

J'aurai aussi, à l'occasion de ces assemblées, à présenter un certain nombre d'idées qui me semblent essentielles à l'orientation de l'action que j'entends mener. Elles devront évidemment prendre une forme articulée, écrite, qui puisse faciliter le travail de ces milliers de militants qui, de porte à porte, de rencontre en rencontre, ont toujours été la force même du Parti québécois.

J'invite enfin les journalistes ou tout au moins ceux d'entre eux que cette tournée peut intéresser, à me suivre dans les discussions que je veux avoir avec ces militants du Parti québécois. D'ici quelques mois, il faudra en arriver à un cadre d'idées, de propositions concrètes, et de règles d'action dont on puisse dire que, sur cette base, le Parti québécois reprendra le pouvoir et posera les jalons de la souveraineté du pays.

Un accueil favorable à Parizeau

Presse Canadienne

Le député de Jonquière, Francis Dufour, appuie la candidature de Jacques Parizeau à la tête du Parti québécois.

M. Dufour a déclaré que parmi les candidatures qu'il peut entrevoir, celle de M. Parizeau est celle qu'il faut pour le moment.

Francis Dufour rappelle que Jacques Parizeau avait été son parrain, en 1973, lorsqu'il s'était présenté pour la première fois comme candidat péquiste.

De son côté, l'ex-député ministre Denise Leblanc-Bantey, des Îles-de-la-Madeleine, a fait savoir qu'elle redeviendra membre du Parti québécois et fera campagne en faveur de M. Parizeau. Elle croit qu'il saura relancer efficacement le combat pour la souveraineté.

L'ex-député de Gaspé, Henri LeMay, prévoit pour sa part une remontée spectaculaire du Parti québécois avec M. Parizeau.

Il entend bien être actif lors de la course à la direction du PQ.

Les députés péquistes de la région de Granby se sont aussi dit heureux de la décision de l'ex-ministre des Finances.

Cependant, ni Roger Paré, ni Carmen Juneau ne sont prêts à appuyer la candidature de M. Parizeau avant de savoir qui d'autre est intéressé à assumer la présidence du Parti québécois.

Pour sa part, le député de Shefford à l'Assemblée nationale admet avoir souhaité que M. Parizeau pose ce geste concret.

«Toutefois, avant de me prononcer quant à un appui possible, j'attendrai de savoir qui sera également en lice et je serai en étroit contact avec l'exécutif du comté à ce sujet. J'y apporterai beaucoup de réflexion».

Son homologue du comté de Johnson, Mme Juneau, partage sensiblement les mêmes sentiments.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Le pari de Parizeau

Ce qui fait la plus grande force de Jacques Parizeau, candidat à la présidence du Parti québécois, c'est son assurance invincible et rayonnante. On l'a vu hier encore à la permanence du PQ, rue Saint-Hubert. Quand il s'adresse à une assemblée, qu'elle soit composée de savants économistes ou de journalistes profanes, il affirme sans réserve et ne doute de rien. Il hésite rarement. Cette possession sereine de ses certitudes confère à l'ancien ministre une autorité indiscutable qui l'a servi en toutes occasions, les pires et les meilleures.

Pour annoncer sa décision à la presse, il ne fait pas appel, suivant la coutume électorale, au parterre de partisans complaisants. Seul sur le podium, il s'exprime avec une égale aisance en français et en anglais. Quand on lui demande s'il prévoit affronter d'autres candidats, il rit de bonne grâce et renvoie l'interlocuteur aux observateurs extérieurs.

Déjà prévue le 18 novembre quand il annonça son retour au PQ, cette candidature annonce la fin des flottements et des ambiguïtés dans la formation fondée par René Lévesque; elle marque aussi l'avènement d'un débat politique qui sera plus vigoureux au Québec. Pour la qualité de la vie démocratique, c'est un progrès et un stimulant: Robert Bourassa, l'économiste instruit, vif d'esprit, lucide, roublard, issu d'un milieu modeste, lui-même humble et discret, affronte un homme de sa génération, brillant, cultivé, spirituel, fils de famille bourgeoise, bagarreur aux gants blancs.

Le premier s'efforce de construire sur la croissance économique une société mieux équilibrée, moderne, plus accueillante et juste. Le second recherche les mêmes objectifs et utilise, pour les définir, des mots qui sont presque tirés du vocabulaire du Premier ministre: «Le développement économique et la croissance de l'emploi sont les assises fondamentales d'une société où la prospérité est la pierre d'angle d'une justice sociale.»

Mais, au-delà de cette limite, les deux hommes se séparent. «On peut, avec un statut de province, faire un bon bout de chemin dans cette voie, reconnaît Jacques Parizeau qui ajoute: «Mais il y a des étapes qu'on ne pourra franchir que comme pays, comme nation et comme État.»

La souveraineté complète, c'est-à-dire l'indépendance politique, est à ses yeux essentielle, comme est vital le libre-échange qui sonne le glas, dit-il, des discussions byzantines sur le trait d'union de la souveraineté-association.

Pour y parvenir, l'ancien compagnon de René Lévesque affirme qu'il n'y aura ni étapisme ni confusion dans les mots: l'électorat saura, et doit savoir déjà que le Parti québécois, s'il est dirigé par Jacques Parizeau après l'élection de mai prochain au PQ, s'emploiera à réaliser l'indépendance du Québec.

Il ne dit pas clairement encore s'il compte le faire par la simple conquête du pouvoir (majorité des sièges), s'il exigera en outre la majorité des suffrages, ou encore si, une fois élu, son gouvernement organiserait un référendum comme celui de 1980.

On comprend parfaitement qu'il ne le dise pas en décembre 1987. Il se propose en effet de consulter largement les militants dès le 15 janvier, puis de présenter un programme. Il devra toutefois s'en expliquer avec la limpidité du professeur avant que les membres en règle (le PQ en compte 7 000 ou 8 000 de plus depuis le retour de M. Parizeau) ne soient appelés à élire leur nouveau président.

Il n'est pas sûr que la modération et le gradualisme de Pierre Marc Johnson ne l'emporteraient pas sur la franchise virile de Jacques Parizeau. Mais, après toutes les tribulations qui l'ont anémié, le PQ ne peut s'offrir l'inconscience de rejeter une telle candidature à moins qu'un sauveur inconnu ne se fasse prochainement connaître.

Ce qui signifie que le Québec pourrait encore une fois s'engager, moins de dix ans après le référendum de 1980, dans un nouveau débat sur les formes politiques de son avenir. Les bons citoyens, dans une société développée, ne refusent pas d'ordinaire les discussions de fond sur les structures politiques de leur pays.

Mais au moins faut-il qu'ils en reconnaissent la nécessité et qu'ils en éprouvent le goût. Est-il besoin d'ajouter, en cette fin d'année 1987, que ces conditions ne sont pas réunies.

Michel ROY

Naufrage à Sorel

Il ne fait aucun doute que pour les citoyens de Sorel et des environs, il aurait été préférable qu'au moins quelques-unes des six nouvelles frégates de la marine canadienne soient construites chez eux.

Mais le drame des chantiers maritimes sorelois a débuté bien avant l'élection des conservateurs fédéraux de Brian Mulroney, en septembre 1984, ou des libéraux de Robert Bourassa à Québec, en décembre 1985.

Il ne fait aucun doute pour quiconque se penche sur la longue histoire de Marine Industrie que le long conflit de travail, qui a complètement paralysé les chantiers pendant 11 mois, de août 1984 à juillet 1985, a joué pour beaucoup dans le déclin de l'industrie maritime soreloise.

Dès le début du conflit, La Presse l'avait souligné en page éditoriale. «L'arrêt de travail qui s'est déclenché hier pourrait empêcher Marine de décrocher de nouveaux contrats et ainsi plonger la région de Sorel dans la stagnation économique», pouvait-on lire dans nos pages dès le lendemain de l'ouverture des hostilités. Plusieurs fois, durant ces 11 mois, La Presse est revenue à la charge. Effectivement, malheureusement pour les Sorelois, les faits devaient nous donner raison. Lentement, Sorel perdit des contrats lucratifs.

Les promesses concernant les frégates dataient d'avant le conflit. Dès 1984, le ministre libéral chargé alors du dossier, M. Charles Lapointe, avait chiffré la part du Québec à plus de 40 pour cent. N'eût été de ce conflit désastreux, rien ne prouve qu'effectivement, tant sous le gouvernement Mulroney que celui de son prédécesseur, cet engagement n'aurait pas été respecté.

Par la suite, le tort du gouvernement québécois et des autorités patronales et syndicales de Sorel a été, sans doute, de se fier à des engagements aussi vagues qu'imprécis de politiciens fédéraux, notamment du ministre conservateur Michel Côté. Lequel, semble-t-il, n'a jamais été formellement mandaté pour faire quelque promesse précise que ce soit.

Quoi qu'il en soit, tout n'est peut-être pas perdu pour le Québec. En effet, une bonne partie des contrats de sous-traitance en rapport au contrat octroyé aux chantiers du Nouveau-Brunswick reviendra à des compagnies québécoises.

Par ailleurs, le premier ministre Bourassa, dont la famille, on le sait, a été longtemps liée à l'avenir de la région soreloise, affirme que le chef de cabinet de M. Mulroney lui a montré une longue liste de contrats à venir. Lesquels, lui aurait-on assuré, doivent en bonne partie revenir au Québec.

M. Bourassa, quant à lui, s'est dit confiant que ces contrats arriveront à point pour sauver les chantiers québécois et semble encore confiant pour l'avenir.

Un premier ministre ne saurait toutefois se contenter de vagues listes établies par un chef de cabinet. À moins de vouloir, encore une fois, risquer de créer de faux espoirs à partir de vagues promesses, il y aurait lieu pour le premier ministre du Québec d'exiger des engagements plus fermes d'Ottawa. Ou alors d'oublier le tout!

Pierre VENNAY



TRIBUNE LIBRE



Surtout, ne pas croquer!

Et maintenant, les escargots?

Le sujet est à la mode. Je veux donc apporter ma modeste contribution à la discussion du jour, mais en élargissant le sujet. Je veux parler de l'escargot.

Certaines poissonneries de Montréal vendent, durant quelques jours au mois de mai, des escargots vivants. Le mot «vivant» n'est pas le terme approprié car les amateurs d'escargots savent ce que signifie cette odeur de charogne qui se dégage de la boîte dans laquelle ces gastéropodes sont vendus en vrac, comme des noix, à la différence qu'à l'origine ils étaient vivants et que vous devez les choisir parmi les cadavres qui sont majoritaires. Avant la traversée de l'océan, je veux bien croire qu'ils ont subi une inspection rigoureuse, mais au moment de la vente chez nous ils devraient en subir une autre car, je l'ai déjà dit, moribonds, cadavres et autres sont tous péle-mêle.

Parfois aussi, à d'autres saisons, les escargots sont vendus congelés. On m'a expliqué qu'ils sont cueillis au Portugal et congelés sur place. C'est donc l'estomac bien garni qu'ils sont ramassés et surgelés. Or n'est-il pas indispensable de faire jeûner l'escargot avant de le manger? Toutes les lectures sérieuses parlent en ce sens, car ce mollusque peut manger des champignons vénéneux sans être affecté le moins du monde. Mais mangez-le juste après, sans le faire jeûner, et vous ne vous en sortirez pas indemne.

L'alternative? Car il y en a une: élever des escargots ici, au Canada. Le Canada importe des tonnes d'escargots préparés ou en conserve, chaque année. C'est donc un commerce lucratif que nul pays ne veut perdre. Aussi, n'est-il pas normal que les exportateurs ne nous encouragent nullement à ajouter l'héliciculture à nos compétences. Paraît-il que l'escargot est nuisible. Vous comprenez, dans les potagers, il abime les

cultures. En revanche, cela doit tenir du miracle, les potagers français ne s'en ressentent pas. En tout cas, il est évident que les avantages l'emportent sur les inconvénients car la France s'inquiète de la diminution du nombre d'escargots dans son territoire.

Vous direz sans doute: «que celui qui veut se lancer dans cet élevage le fasse et nous laisse tranquille». Oui, bien sûr, sauf que cet élevage est toléré uniquement s'il s'agit d'une espèce n'ayant aucune chance de survie dans notre pays. Quant au Petit-Gris et au Bourgogne, les deux espèces composant la majorité des conserves, ils sont interdits de séjour au Canada, sauf, bien entendu, s'ils sont en conserves ou préparés.

P. HARTL
Montréal

Gonyaulax, non bactérie

À M. Jean-Pierre Bonhomme,

À la lecture de votre article du 12 décembre portant sur «L'affaire des mollusques contaminés», j'ai relevé quelques fautes.

À un certain moment, vous dites que «les toxines sont des bactéries», alors qu'il aurait probablement mieux valu dire que les toxines sont d'origine bactérienne. Mais en poussant plus loin la lecture de cet article on se rend compte que de toute façon on ne parle évidemment pas d'une toxine bactérienne. En effet plus loin vous dites: «une seule bactérie, la bactérie dite gonyaulax est dangereuse».

J'aimerais attirer ici votre attention sur deux points importants: 1) le mot «gonyaulax» est le nom latin du microorganisme en question, par conséquent on se doit de l'écrire Gonyaulax; 2) Gonyaulax est un protozoaire et non pas une bactérie; une bactérie est aussi éloignée du protozoaire que la poule l'est de l'éléphant (mon exemple est peut-être encore trop faible).

Je suis surpris du manque de sérieux de cet article. À mon avis, vous devriez faire l'effort de mieux vous renseigner avant d'écrire un article à sensation sur un sujet d'actualité. Nous, lecteurs assidus de votre journal, avons le droit à de l'information de qualité, à de l'information exacte.

Mario JACQUES, Ph.D.
Microbiologiste
Université de Montréal

■ Votre article demande quelques corrections.

1) Gonyaulax n'est pas une bactérie, mais une Dinoflagellée, une algue microscopique.

2) Ce microorganisme n'est pas une toxine naturelle mais produit une toxine, la saxitoxine, un alcaloïde, qui peut être accumulé dans l'hépatopancréas des moules ou autres bivalves qui se nourrissent d'algues microscopiques.

3) Le test de la présence de la saxitoxine en quantité dangereuse pour la consommation des moules prend en général de 10 à 20 mn.

4) Un traitement par irradiation peut effectivement tuer les bactéries et peut également affecter les Dinoflagellées dans les moules, mais ce traitement risque également de tuer les moules; et des moules mortes sont impropres à la consommation.

5) Ce n'est certainement pas en irradiant des moules contaminées par Gonyaulax que le problème sera résolu et que la saxitoxine ou autre toxine seront éliminées.

L'article, tel que présenté, semble avoir semé la confusion chez les lecteurs et diminué la confiance du public dans le travail de recherche des laboratoires gouvernementaux.

Dr M.J. ISNARDI
Chargée de cours en biologie
UQAM

■ Les sources que nous avons consultées ont en effet utilisé le terme bactérie pour désigner le microorganisme Gonyaulax, un protozoaire. Mais au fond cet article n'avait qu'un objet: signaler la possibilité qu'une toxine industrielle puisse être à l'origine de la contamination des moules.

J.-P. B.

La FTQ et le NPD-Québec

À Madame Lisa Binsse, ■ Dans votre compte rendu des travaux du congrès de la FTQ vous citez le secrétaire général de la centrale qui aurait dit, entre autres choses, que le NPD-Québec «devra couper ses liens organiques avec le parti fédéral avant de pouvoir compter sur l'appui de la centrale». Si c'est bien ce qu'il a dit, c'est à désespérer de la vision politique de la centrale.

Au début des années 70, alors qu'il était directeur des métaux et vice-président de la FTQ, Jean Gérin-Lajoie avait

dit de Roland Morin qu'il était le «fossoyeur au Québec du NPD fédéral» lorsque celui-ci avait décidé de lancer son parti dans l'arène québécoise en opposition au Parti québécois. Les événements subséquents devaient lui donner raison.

Une fois de plus le NPD va rater son rendez-vous avec l'histoire. Ironiquement, c'est le même Roland Morin qui agit comme fossoyeur. Sur la scène fédérale (où nous sommes encore) ce parti aurait pu faire une percée au Québec. Les NPDistes québécois auraient pu ainsi apporter une dimension nouvelle à ce parti fédéral en ce qui a trait à sa compréhension du Québec. En se lançant sur la scène québécoise, ils répètent l'erreur du passé. Ils paieront le même prix.

C'est donc exactement le contraire de ce que dit Daoust que devrait faire le NPD-Québec. Les nationalistes québécois n'accepteront pas qu'il vienne brouiller les cartes dans l'arène électorale spécifiquement québécoise. C'est le parti fédéral qui en subira les conséquences.

Émile BOUDREAU, C.R.I.
Montréal

Pitié pour les toutous!

■ Je n'ai pas l'intention de contester l'autorité qu'exerce M. Doré sur la ville de Montréal, c'est lui le maire! Mais je m'interroge sur son rôle d'intervenant que sollicite Noëlle Pelletier dans sa lettre du 4 décembre afin de persuader les maîtres d'empêcher leur toutou de défequer ici et là. D'abord, pourquoi ce mépris à l'endroit des chiens? Il y en a toujours pour imputer aux maîtres la responsabilité de leurs mauvais coups. Quand ces pauvres bêtes font la belle, par contre, c'est à elles qu'on donne le biscuit! Maintenant me soutiendra-t-on que défequer dans les lieux publics est une infraction pour un chien? Non mais, inventons le siège à cabot!

Je n'ai jamais consulté l'avis d'un chien là-dessus, bon, mais il doit bien y avoir un article dans la Déclaration des droits de la bête qui lui permet de laisser derrière elle ses tas, merde!

Jean GIRON
L'ami des animaux
Montréal

N.B. ■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



Marcel Adam

Un précédent inquiétant pour l'avenir

Le gouvernement vient de dissiper l'ambiguïté dans laquelle il se trouvait depuis une dizaine d'années, quant à l'application de la loi enjoignant les municipalités de fluorurer leur eau potable.

Les aléas de cette législation témoignent de la vive controverse qui entoure depuis longtemps au Québec la question de la fluoruration des eaux de consommation comme moyen de prévenir la carie dentaire chez les enfants.

Suite aux pressions d'un puissant lobby formé d'associations de professionnels de la santé (dentistes, médecins, pharmaciens, etc.), le premier gouvernement Bourassa présentait en 1972 un projet de loi qu'il se vit contraint de retirer sous les pressions des opposants à une telle mesure (un lobby alors formé principalement de groupes naturistes).

En 1975 le gouvernement revint à la charge et fit adopter la loi. Mais deux ans plus tard le nouveau gouvernement péquiste, cédant aux pressions des groupes anti-fluor, décida de laisser aller les choses comme si la loi n'existait pas.

Or voici que le gouvernement Bourassa décidait au début du mois de lever le moratoire non officiel

imposé par les péquistes, il y a 10 ans, et d'assumer éventuellement les dépenses encourues par les municipalités qui choisissent de fluorurer leurs eaux de consommation.

Fort de l'appui des ministres de la Santé et de l'Environnement, le Conseil des ministres s'est rangé dans le camp pro-fluor, qui appuie sa thèse sur une multitude d'études scientifiques démontrant de manière convaincante que là où les eaux sont fluorées depuis un certain nombre d'années (notamment en Ontario et aux États-Unis) on remarque une réduction de la carie dentaire de 50 à 60 pour cent (ils prétendent au surplus qu'elle constitue un moyen de combattre l'ostéoporose).

Le gouvernement n'a pas retenu la thèse des opposants qui soutiennent que la fluoruration de l'eau peut être la cause d'effets secondaires plus ou moins importants.

Il est intéressant de souligner que le gouvernement n'a pas retenu non plus l'avis négatif formulé à la fin d'octobre par le Conseil consultatif de l'environnement à son ministre de tutelle Clifford Lincoln. Le CCE avait en effet invité le ministre de l'Environnement à procéder à des études pour vérifier l'impact environnemental de

l'ajout de fluor à l'eau potable avant de prendre officiellement position. Le CCE, reprenant à son compte l'argument de plusieurs groupes anti-fluor, proposait que le ministre de la Santé privilégie les méthodes d'application du fluor exclusivement aux individus visés (les jeunes et les personnes âgées) et qui ne porteraient pas atteinte à l'écosystème.

Quand on compare la déplorable denture des jeunes Québécois à celle, autrement meilleure, des jeunes Ontariens, et que l'on prend en compte le fait qu'au Québec 9% des citoyens seulement boivent de l'eau fluorée contre 65% dans la province voisine (on pourrait faire les mêmes comparaisons avec plusieurs États américains), on comprend que plus des deux tiers des Québécois se sont laissés convaincre que les eaux potables devraient être fluorées.

Pourtant je ne parviens pas à surmonter les réserves que m'avait inspirées l'adoption de la législation sur la fluoruration il y a douze ans.

Mes réticences n'ont rien à voir avec les mauvais effets que les groupes anti-fluor prêtent à ce produit sur la santé, voire même sur l'environnement. Ce qui me fait

quer c'est une question de principe.

J'admets avec tout le monde que le gouvernement s'acquitte de son devoir de protéger la santé publique en prévenant les épidémies par la vaccination obligatoire. J'admets également que les laiteries et les boulangeries, par exemple, ajoutent des vitamines dans le lait et le pain, parce qu'il s'agit de redonner à ces aliments une partie de la valeur nutritive perdue en cours de traitement, non de faire de la thérapie collective.

Autrement dit, je n'aime pas que les pouvoirs publics administrent à la collectivité une médication destinée à combattre des carences physiologiques qui découlent directement de carences alimentaires et hygiéniques.

Permettre que l'État fasse de la médication collective obligatoire sous prétexte que les individus négligent leur santé et que cette irresponsabilité coûte énormément cher à la collectivité, c'est établir en principe que l'État peut soigner de force les gens même quand ceux-ci ne mettent pas en danger la santé d'autrui.

C'est ouvrir la porte à Dieu sait quoi dans l'avenir.



Lysiane Gagnon

Enfin, la clarté!

Le Parti québécois ne passera pas les Fêtes la tête découverte. Il a eu son cadeau de Noël.

Ça y est, M. Jacques Parizeau a plongé. On peut déjà le voir comme le nouveau chef du parti, car à moins d'un événement absolument imprévisible, tout indique qu'il sera élu haut la main. Dans la mouvance péquiste, il ne se trouve pas un seul candidat de plus grande envergure que celui-là, et sans doute M. Parizeau n'aura-t-il à affronter que des candidatures plutôt symboliques — à supposer qu'il y en ait.

Dans ce rôle de chef du PQ, il est, faut-il le préciser, parfaitement crédible. Non seulement par sa prestance physique et par l'autorité naturelle que lui confère son expérience de professeur et d'ancien ministre des Finances, mais aussi, mais surtout, par son intelligence et aussi par ce qu'il faut bien appeler, faute d'autre mot, sa « classe ».

Hier, à la conférence de presse où il annonçait sa candidature, on pouvait une fois de plus admirer la qualité de son personnage public: la dignité de l'homme, qui sait instinctivement quel niveau de langage employer, quelle distance établir entre lui et les autres, sa parfaite aisance verbale, l'élégance de son humour et sa culture, le tout rehaussé d'une grosse pointe d'orgueil dont on se dit qu'il est, ma foi, assez justifié.

Chose certaine en tout cas, avec lui c'est tout le débat politique, dans l'ensemble du Canada comme au Québec, qui va remonter de plusieurs crans.

Sa faiblesse, électoralement parlant, sera ce qui constitue sa force intellectuelle: la clarté de la pensée et des idées. Après 17 ans de « lèvesquisme » et deux ans de « johnsonisme », l'entrée en scène de M. Parizeau représente enfin, pour le PQ, l'accession à une pensée claire et rationnelle, et à un discours direct.

Sur les sujets importants, en particulier sur la souveraineté, René Lévesque ne s'exprimait pas clairement. Ses phrases, souvent inachevées, étaient truffées d'ambiguïtés, de points de suspension, de digressions touffues. La tâche de rapporter ses propos constituait d'ailleurs, pour les reporters de la presse écrite, un véritable cauchemar, car une fois transcrits sur papier, ces propos désordonnés, hachurés, allusifs, devenaient souvent incompréhensibles. Il fallait remplir les vides, poursuivre la pensée qu'il n'avait pas lui-même menée à bout, ou alors laisser le lecteur se balancer dans le vide.

Bien sûr, l'ambiguïté du langage, chez Lévesque, reflétait l'équivoque, entretenue et délibérée, de sa pensée sur l'indépendance.

L'idée générale de M. Lévesque et de son lieutenant Claude Morin était d'amener les Québécois sur la voie de la souveraineté sans qu'ils ne s'en aperçoivent trop, en jouant sur les mots de façon à n'effrayer personne. D'où le concept irrationnel et trompeur de la « souveraineté-association », deux idées que M. Lévesque voulait indissolublement liées par un trait d'union comme si elles étaient de même nature.

Avec M. Johnson, le PQ allait faire un pas de plus sur la route de l'ambiguïté, restant souverainiste pour ses militants mais se donnant, pour la population, les couleurs plus rassurantes d'un parti simplement nationaliste.

Tout à coup, hier, le langage a changé. Même si M. Parizeau refuse de définir tout de suite sa stratégie (« Regardez-moi aller! », dit-il aux journalistes, dans une phrase qui rappelle le « just watch me! » de Trudeau en 1970), il a tout de suite établi, d'entrée de jeu, sans qu'on n'ait à le lui demander, sans s'en excuser ni tourner autour du pot, en le disant en somme avec fierté — avec la fierté qui aurait toujours dû s'imposer dans le discours indépendantiste —, qu'il retourne au PQ pour faire la souveraineté du Québec.

Et la souveraineté sans jeu de mots, sans trait d'union, sans le volet rassurant de « l'association économique avec le Canada ». Ce faisant, il jette un éclairage très précis sur sa position sur le libre-échange, dont on voit qu'elle est intimement liée à ses convictions souverainistes.

Les mots-clés de sa déclaration: « Faire en sorte que le Québec devienne souverain dans un cadre commercial qui lui soit largement ouvert... ».

Il dit « souverain », là où René Lévesque aurait parlé de « souveraineté-association ». Il parle ensuite d'un « cadre commercial largement ouvert », sans mentionner le Canada. Il s'agit de toute évidence de l'Amérique du nord.

Invité à préciser sa pensée à ce sujet, il dira d'ailleurs: « Le libre-échange va profondément modifier le concept d'association. On peut même suggérer que le Québec réalise ainsi de grands pas de l'association avant de réaliser la souveraineté. Il restera toujours des choses à discuter avec le Canada. Mais cette entente (de libre-échange) va sonner le glas de toutes ces distinctions plus ou moins byzantines sur l'existence du trait d'union, si vous comprenez cette allusion discrète au passé. »

« Il y a vingt ans, ajouta-t-il, (au début du PQ), les droits de douane étaient très élevés. Nous ne pouvions nous permettre de devenir souverains dans un cadre où les tarifs américains étaient élevés et où le Canada aurait imposé ses tarifs. Nous aurions été coincés. C'est ainsi qu'est apparu le concept de l'association (avec le Canada), qui aurait assuré l'accès libre de nos produits au marché canadien. Maintenant que nous avons accès à toute l'Amérique du nord, cela change la perspective... ».

Un qui va bondir en prenant connaissance de ces déclarations, c'est le premier ministre Mulroney, pour qui l'appui de M. Parizeau au libre-échange, formulé en ces termes, représente le baiser de la mort! On voit d'ici l'utilisation qu'en feront les adversaires du libre-échange au Canada anglais! Le libre-échange? L'outil qui facilitera la séparation du Québec et la désagrégation du Canada!

M. Parizeau refuse évidemment de dire s'il ferait de la souveraineté le thème principal de la campagne électorale péquiste, mais il ne l'ouvoit pas: « Le PQ sera clairement souverainiste et n'essayera pas de le cacher. »

Sur la stratégie qu'il utilisera pour « vendre » l'idée: « Ce ne sera pas un retour vers le passé. (L'ancienne stratégie) n'a pas marché. On ne va pas recommencer la même chose. »

Cela veut dire la fin du discours équivoque, une nouvelle pensée, une nouvelle stratégie. Pour le PQ, c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre. Pour le Québec aussi.

LIBRE OPINION

Diversifier nos relations commerciales

Pierre-Paul Proulx, professeur titulaire au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, a fait ces jours derniers au Conseil canadien des affaires européennes une communication sur l'accord de libre-échange. Nous en reproduisons ici un extrait.

PIERRE-PAUL PROULX

■ Du point de vue canadien, une récession prochaine des États-Unis, mais plus particulièrement le déclin relatif de l'économie américaine dans le contexte mondial accompagné d'efforts pour réduire les déficits publics et commerciaux américains, sont des facteurs qui viennent contrebalancer l'effet positif sur le Canada de l'Accord bilatéral avec les États-Unis. Ces réalités devraient inciter les Canadiens à redoubler leurs efforts pour diversifier leurs relations commerciales.

L'incitation et d'ailleurs le potentiel de diversification sont aussi mis en lumière par le fait que l'économie américaine ne peut continuer de jouer le rôle de locomotive de la croissance mondiale qu'il a joué durant les années 80, rôle dont a beaucoup profité le Canada

dont la part des exportations totales destinées aux États-Unis est montée à un niveau historiquement très élevé récemment.

Une contribution accrue de la croissance mondiale par le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, et la reprise économique dans de nombreux pays du Tiers-Monde, si l'on s'attaque valablement au problème d'endettement, de concert avec la dévaluation du dollar canadien par rapport aux monnaies des pays européens et sa réévaluation légère vis-à-vis du dollar américain, voilà d'autres considérations qui indiquent toute l'importance et le potentiel de diversification des relations commerciales pour le Canada.

La dévaluation du dollar canadien rend aussi l'investissement direct européen au Canada moins coûteux et ce, dans un contexte de plus grande stabilité et de sécurité d'accès au marché américain.

Un examen sommaire des programmes de science et technologie, des Communautés et des États-Unis, semble indiquer une part plus grande donnée à l'objectif de commercialisation par rapport à l'objectif de défense dans l'effort européen par rapport à l'effort américain. Quoiqu'il reste des contraintes à la participation canadienne à l'effort américain de R & D dans le domaine de la défense, sa

participation à ce programme, doublée si cela s'avérait possible d'une participation accrue à l'effort européen, pourrait faire du Canada un endroit privilégié pour la science et la technologie axées sur la commercialisation de nouveaux produits, processus et services militaires et civils.

Nous anticipons que la période de transition d'une dizaine d'années qui suivra la mise en place de l'Accord canado-américain permettra aux entrepreneurs canadiens appuyés par leurs gouvernements nationaux, provinciaux et municipaux, d'être très actifs dans les domaines essentiels du renouveau économique du Canada et ce, si les autorités des communautés et les entreprises européennes l'acceptent de façon conjointe.

Quoique les efforts de politique commerciale canadienne récents aient été appliqués surtout à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, les années récentes dont l'année 1986 ont été riches en réflexion et consultation visant à redéfinir la politique commerciale du Canada pour les années qui viennent. Mis à part l'Accord avec les États-Unis, on peut caractériser la conception de la politique commerciale canadienne comme étant une politique « tous azimuts » qui manque de spécificité. On voit percer, dans les énoncés canadiens ac-

tuels, un intérêt réel pour l'Asie et une baisse de priorité relative pour les Communautés européennes. Il est indiqué pour le Québec d'exprimer fortement ses objectifs socio-culturels économiques et politiques dans l'ensemble canadien, car ceux-ci sous-tendent en partie l'intérêt que comporte les Communautés pour le Canada. En 1986, le Québec importait de la CEE 22,3% de ses importations internationales (en croissance de 14,1% depuis 1981) et y exportait 10,3% de ses exportations internationales (en déclin de 1,2% depuis 1981).

Quiconque participe au débat sur l'Accord de libre-échange avec les États-Unis sait toute l'importance des divergences d'idéologie concernant les rôles respectifs des gouvernements et des marchés dans l'allocation des ressources, la redistribution versus la croissance, etc. Le Canada se situe entre la CEE et les États-Unis en ce qui concerne le rôle des gouvernements dans l'économie et il nous semble indiqué d'entretenir des liens très étroits avec les Communautés européennes afin d'assurer que les négociations Canada-États-Unis qui s'amorcent pour redéfinir nos lois commerciales et le rôle de plusieurs de nos lois domestiques qui tombent sous le vocable de BNT nous dirigent vers un ensemble de lois compatibles sur le plan multilatéral.

ANALYSE

La mortalité chez les Inuit du Nouveau-Québec

■ Plusieurs études ont déjà montré que la mortalité des Inuit du Nouveau-Québec est bien supérieure à celle de l'ensemble de la population du Québec. Il était cependant généralement admis que la situation s'améliorerait. Pourtant un mémoire (1), récemment complété au Département de démographie de l'Université de Montréal dans le cadre d'une recherche sur les Inuit du Nouveau-Québec, conclut à une augmentation récente de la mortalité de cette population. Peut-on rester indifférent face à l'inégalité flagrante, devant la mort, d'une des minorités les plus anciennes d'Amérique du Nord?

Alors que, au début des années soixante-dix, le Québécois « moyen » pouvait espérer vivre 72 ans, l'Inuk du Nouveau-Québec pour sa part n'avait une espérance de vie que de 66 ans.

L'écart pouvait sembler important. Mais lorsqu'on regardait le chemin parcouru depuis la fin des années 40, quand l'espérance de vie n'était chez les Inuit que de 31 ans, on pouvait se consoler et espérer de nouvelles améliorations.

Données récentes
Notre étude, fondée sur des don-

nées récentes, montre qu'au contraire la situation se détériore. En effet, pour la période 1979-1983, l'espérance de vie des Inuit du Nouveau-Québec régresse à 60 ans, se démarquant ainsi de celle de l'ensemble des Québécois qui atteint, en 1981, 75 ans. Après un demi-siècle de convergence voilà que la mortalité des Inuit semble amorcer une inquiétante remontée.

L'examen des âges où se produit l'augmentation de la mortalité et celui des causes de décès, permettent d'expliquer ce phénomène préoccupant.

La hausse des taux de mortalité, depuis 1971, n'affecte les Inuit qu'aux âges adultes, et elle est d'autant plus forte que l'âge est avancé. La mortalité des enfants poursuit heureusement sa diminution, mais à un rythme ralenti.

L'augmentation des maladies de dégénérescence (appareil circulatoire et tumeurs au delà de 50 ans) et des traumatismes et empoisonnements (15 à 35 ans) explique en grande partie la récente évolution de la mortalité des adultes.

Il est logique de voir apparaître une augmentation des maladies de l'appareil circulatoire puisque les

Inuit sont passés brutalement d'un mode de vie nomade, qui impliquait beaucoup d'activités physiques, à un mode de vie sédentaire, depuis le milieu des années 50. Les habitudes alimentaires ayant évolué plus lentement, il est bien possible que l'on voie apparaître actuellement les conséquences de ce changement. On pourrait également supposer que l'accroissement de la consommation de tabac n'est pas étrangère à l'augmentation de la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire et aux tumeurs.

Bouleversement

L'augmentation des morts violentes (traumatismes et empoisonnements) est également un symptôme du malaise ressenti par cette population face à une société nordique en plein bouleversement, où maintenant, comme dans le Sud, alcool et stupéfiants sont consommation courante. On doit également noter une inquiétante hausse, dans cette catégorie, des homicides et suicides: sept cas durant les cinq dernières années, soit autant que durant les 30 précédentes. Cette situation n'est sans doute pas étrangère au fait que la population inuit vit dans des conditions sociales et économiques très difficiles: taux de chômage élevé, grand nombre de familles monoparentales, très mauvaises conditions de logement.

Du milieu des années 40 au début des années 70, la mortalité des Inuit avait connu une chute considérable. Durant cette période, l'espérance de vie à la naissance avait doublé, passant d'environ 30 ans à 66 ans. Cependant, cette diminution s'est faite au prix d'une modification dans le style de vie, qui fait maintenant sentir son coût. L'accroissement récent de la mortalité lance un défi tout autant à la population Inuit, qui prend de

plus en plus en main sa destinée, qu'aux services de santé gouvernementaux, pour qui lui est certainement inacceptable de voir la mortalité d'une minorité augmenter.

Le défi est également lancé aux chercheurs dont la responsabilité est de bien suivre l'évolution de cette mortalité et d'en éclairer les causes. En médecine sociale comme en médecine curative, l'intervention est d'autant plus efficace que le diagnostic est posé tôt et que les causes sont bien identifiées.

Norbert ROBITAILLE
Robert CHOINIERE
Marco LEVASSEUR
Département de démographie
Université de Montréal

(1) Marco Levasseur, Évolution de la Mortalité chez les Inuit du Nouveau-Québec de 1944 à 1983. Mémoire de maîtrise, Département de Démographie, Université de Montréal.



<p>LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K3. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.</p>	
RENSEIGNEMENTS	285-7272
ABONNEMENT	285-6911
<p>Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 16h.</p>	
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6900
ANNONCES CLASSÉES	
<p>Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111</p>	
GRANDES ANNONCES	
Détailants	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, Voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

CHRYSLER CANADA VIENT DE DÉPLOYER SES AILES.

Voici la nouvelle division Jeep/Eagle de Chrysler Canada. Elle vous offre non seulement la gamme complète des Jeep légendaires, mais aussi la toute nouvelle Eagle Premier. C'est la première d'une série d'automobiles raffinées qui porteront la marque Eagle.

Cette nouvelle division est représentée par un réseau de concessionnaires identifiés par une nouvelle enseigne bleue, blanche et rouge. Vous pouvez consulter ici la liste des quelque 150 concessionnaires Jeep/Eagle du Canada. En vous rendant chez n'importe lequel d'entre eux pour un achat de véhicule ou un service après-vente, vous pouvez vous attendre au mieux.

Les nouveaux concessionnaires Jeep/Eagle du Canada.

TERRE-NEUVE

Grand Falls **Mohawk Auto Village**, 9 Duggan Street
Saint-John's **Woodford Motors**, 673 Topsail Road

NOUVELLE-ÉCOSSE

Amherst **Mecan Garage**, Cumberland County
Bridgewater **Bluenose Jeep/Eagle**, 724 King Street
Halifax **Atlantic Jeep/Eagle**, 2710 Agricola Avenue
Mic Mac Motors, 279 Prince Albert Road
L. E. Cox Motors, 1133 Commercial Street
Kentville **Alex MacDonald Motors**, Antigonish County
Marshy Hope **Baker's Auto Sales & Service**, Queen's County
Mill Village **Bob Allen Auto Sales**, 255 Westville Road
New Glasgow **Harvard Jeep/Eagle**, RR #4
Sydney **Raco Jeep/Eagle**, 5 Pictou Road, Bible Hill
Truro

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown **Brackley Jeep/Eagle**, Brackley Point Road

NOUVEAU-BRUNSWICK

Bathurst **Chaleur Autoplex**, 1124 St. Peter Avenue
Chatham **L. J. Patterson Sales & Service**, P.O. Box 520
Emundston **Dumont Bros. Garage**, 392 Victoria Street
Fredericton **Sutherland Motors**, 161 Prospect Street
Moncton **Can-Am Motors**, 123 Champlain Street
Ste-John **Maple Leaf Motors**, 633 Rothesay Avenue
Tracadie **Tracadie Sport Automobile**, Main Street

QUÉBEC

Amos **N. Paquin Auto**, 51, 10^e Avenue ouest
Barraute **Automobiles Barraute**, 771, 1^{er} Rue ouest
Blainville **Les Automobiles Escriva**, 1053, boulevard Labelle
Caplan **Automobiles Caplan**, 30, boulevard Perron ouest
Chambly **André Fortin Auto**, 1201, rue Bourgogne
Chicoutimi **Automobiles Gillies & Camil**, 1176, boulevard Taibo
Coaticook **M. Robert Automobiles**, Route 141 & 147
Dolbeau **André Labonté Automobile**, 388, 8^e Avenue
Drummondville **Garage Parent**, 142, rue St-Damien
Granby **Les Voitures Granby**, 1257, rue Principale
Hull **Auto Normande Lebreton**, 920, boulevard Saint-Joseph
Joliette **Auto J. C. Laroche**, 341, Antonio Barrette
Jonquière **Automobiles Jacques Lavole**, 3311, boulevard Du Royaume
La Tuque **Marineau & Longval La Tuque**, 595, rue Commerciale
Lac Mégantic **Auto N. Ross**, 3354, rue Laval
Magog **A. Pomerleau & Fils**, 262, rue Hatley ouest
Matane **Carrousel d'Autos Matane**, 1792, avenue du Phare ouest
Montréal **A Ma Baie Automobile**, 9790, boulevard Gouin ouest
Auto Montréal-Sud, 2066, chemin Chambly
Auto Volsin, 1215, boulevard des Laurentides
Automobiles de Saint-Lambert, 860, boulevard Taschereau
Automobiles Montréal-Dauphine, 12050, boulevard Laurentien
Automobiles Ville-Marie, 2995, rue Hochelaga
Le Cartier Jeep/Eagle, 10300, boulevard Pie IX
Concordia Auto, 8065, rue Lajeunesse
Garage H. Fortin, 148, boulevard Labelle
Garage Special Service, 10, Auto Plaza
Gibraltar Jeep/Eagle, 2032, boulevard Labelle
Lareau Automobiles, 1824, rue Ste-Catherine ouest
Micor Auto, 12305, Sherbrooke est
Rendez-Vous Automobiles, 9000, boulevard Taschereau
Québec **Autos Laurier**, 2025, boulevard Charest ouest
Automobiles A. Gosselin, 1279, Marie-Victorin
Canardière, 1265, rue de la Canardière
Maisonneuve Automobiles, 136, rue Maisonneuve
Richmond **Les Automobiles Gro-Lo**, 614, rue Craig
Rimouski **Auto F. Rousseau**, 414, boulevard St-Germain ouest
Shawinigan **Garage Robert**, 9850, boulevard des Hêtres
Sherbrooke **Auto Carrefour Sherbrooke**, 1000, rue King est
St-Bruno-de-Montarville **Automobiles Segs**, 665, boulevard Clairevue ouest

St-Casimir

St-David

St-Eustache

St-Georges

St-Jean-sur-Richelieu

St-Pascal

St-Rémi

La Fontaine

Ste-Agathe-des-Monts

Ste-Madeleine

Terrebonne

Tracy

Trois-Rivières

Valleyfield

Victoriaville

ONTARIO

Amherstburg

Barrie

Brampton

Chatham

Collingwood

Comwall

Durham

Embrun

Fergus

Guelph

Hamilton

Kingston

Kitchener

Lindsay

London

Garage Normand Tessier, 605, boulevard de la Montagne

Automobiles Jean-Marc Bédard, 581, route Trans-Canada

Auto St-Eustache, 885, boulevard Sauvé

Garage Noël Lessard, 15320, boulevard Lacroix

Garage Mondial, 606, rue Champlain

Automobiles Kamouraska, 255, 3^e Avenue

Lestage & Fils, 709, rue Notre-Dame

Automobiles Cordiale, 2175, rue St-Georges

Automobiles Ste-Agathe, 700, rue Principale

Castelneau Automobiles, 625, boulevard Laurier

Houle & Frères Garage, 401, boulevard des Seigneurs

Automobiles Michel Dumas, 4500, route Marie-Victorin

Marineau & Longval, 2580, rue Royale

Automobiles Léo Gendron, 270, boulevard Mgr. Langlois

A. J. R. Bergeron, 324, boulevard Bois-Francis sud

Ed Sinasac Motors, 13 Sandwich Street South

Allandale Motors, 185 Bradford Street

Brampton Jeep/Eagle, 367 Main Street North

Crawford Motors, 351 Richmond Street

Don Wright Motors, 645 Hurontario Street

Midway Motors, 704 Pitt Street

West End Motors, 204 Garafraxa Street

Blouin Jeep/Eagle, 674 Notre-Dame

Howes & Reeves, 735 St. Andrew Street West

Guelph Jeep/Eagle, 530 Elizabeth Street South

De Wildt Car Sales, 86 Centennial Parkway

Midtown Motors, 756 King Street East

Heritage Automobile, 579 Princess Street

Gascho Motors, 481 King Street East

Judd Motors, R.R. #4, Verulam Road

London Auto Sales, 268 Wharmcliffe Road North

University Jeep/Eagle, 1777 Dundas Street East

Milton

North Bay

Oakville

Orillia

Ottawa

Owen Sound

Pembroke

Penetanguishene

Peterborough

Pictou

Port Sydney

Sault Ste. Marie

Schumacher

Simcoe

St. Catharines

Thunder Bay

Toronto

Clements Motors, 500 Bronte Street South

Bert Simpson Motors, 157 Lakeshore Drive

Glenleven Motors, 2388 Royal Windsor Drive

Unique Motors, 1029 Speers Road

Orillia Jeep/Eagle, 385 West Street South

Aladdin Motor Sales, 2575 Bank Street

Kaydee Motors, 1075 Richmond Road

Grey-Bruce Motors, R.R. # 4

Healey Motors, 1405 Pembroke Street West

Penetang Motors Sales, 161 Main Street

Garry Holmes Motors, 107 Aymer Street North

Homer Shields Motors, 81 Main Street

Mary Lake Motors, R.R. # 1

Dick's Garage, 967 Trunk Road

Schumacher Jeep/Eagle, 4 First Avenue

Simcoe Jeep/Eagle, 29 Queenway West

Garden City Jeep/Eagle, 145 Hartzell Road

Arnlie's, 730 Memorial Avenue

Airport Jeep/Eagle, 7454 Airport Road

Baker's Sales & Service, 9144 Yonge Street

Bento's Auto Sales, 839 Queen Street West

Bob Bannerman Motors, 1730 Eglinton Avenue East

Downtown Jeep/Eagle, 2 Eastern Avenue

Mississauga Jeep/Eagle, 2360 Motorway Boulevard

Mount Pleasant Motors, 630 Mount Pleasant Road

W. A. McDowell, 3085 Bloor Street West

Raymond European Car Service, 2773 Dufferin Street

Rexdale Jeep/Eagle, 248 Rexdale Boulevard

Scarsview Jeep/Eagle, 4730 Sheppard Avenue East

Jack Easton Motors, 242 Victoria Avenue

Randal Motor Sales, 394 Weber Street North

Grant Menzies Motors, 200 Dundas Street West

Windsor Jeep/Eagle, 560 Tecumseh Road East

Vineland Station

Waterloo

Whitby

Windsor

MANITOBA

Brandon

Portage La Prairie

Selkirk

Steinbach

Winnipeg

Len's A M Motors, 441 10th Street

North End Royalite, 437 Tupper Street North

Queen's Park Motors, 300 Main Street

Peters Auto Sales, 197 Main Street

Eastwood Motors, 1004 Naim Avenue

Pan-Am Motors, 1430 Ellice Avenue

Pioneer Jeep/Eagle, 2654 Pembina Highway

SASKATCHEWAN

Humboldt

Moose Jaw

Regina

Saskatoon

Cash Motors & Auto Body, 206 Main Street

Z & B Auto Sales, 1708 Main Street North

Triple Seven Motors, 777, Broad Street

Sundance Motor Cars, 360 1st Ave. North

ALBERTA

Calgary

Edmonton

Grande Prairie

Lethbridge

Medicine Hat

Big 4 Motors, 7330 MacLeod Trail

Airways Jeep/Eagle, 2219 32nd Avenue N.E.

Capital Jeep/Eagle, 5425 Calgary Trail

Mercan Motors, 11308-100th Street

Short Stop Auto, 538-6th Street South

Southern Car & Trailer, 671 Industrial Avenue East

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Campbell River

Cranbrook

Duncan

Kelowna

Langley

Maple Ridge

Penticton

Prince George

Salmon Arm

Terrace

Vancouver

Warren Burd Motors, 2777 North Island Highway

Kimbrook Motors, 1725 Cranbrook Street

Bow-Mel Motors, 461 Trans Canada Highway

Okanagan Imports, 2330 Enterprise Way

Willowbrook Motors, 19611 Langley By-Pass

Golden Ears Motors, 23213 Lougheed Highway

Juniper Motors, 249 Westminster Avenue West

Fred Dettling Jeep/Eagle, 1959-1st Avenue

Mike's Auto Sales, Highway 1 West

Skeena Auto Metal Shop, 4842 Highway 16 West

Pacific Inter Auto, 1845 Powell Street

Dear Lake Jeep/Eagle, 5965 Kingsway

Mountview Motors, 1600 Marine Drive

Kal West Auto Sales & Service, Site 17A

Compartment 34, R.R. #3

Vernon

Victoria

McCallum Motors, 1101 Yates Street



Ça promet.

Cinéma

Eddie Murphy en tête...



SERGE DUSSAULT

Quels sont les films qui, dans la région métropolitaine, ont le mieux marché en 1987? Réponse de Carole Boudreau, directrice de la programmation chez Famous Players-Québec: cinq films américains.

En tête, *Beverly Hills Cop II*, mettant en vedette Eddie Murphy, avec \$1,7 million (\$1 371 246 en anglais et \$90 431 en français).

Vient ensuite *Fatal Attraction* avec \$1,3 million (\$1 062 986 en anglais et \$239 000 en français).

En troisième position: *The Untouchables* de Brian De Palma, avec \$1,6 million (\$861 850 en anglais et \$296 211 en français).

Suivent: *The Living Daylights*, le dernier James Bond, incarné cette fois par Timothy Dalton, avec \$876 959, et *Star 80*, avec Richard Dreyfuss et Emilio Estevez, qui a rapporté \$742 126 (\$638 910 en anglais et \$103 216 en français).

Une bonne année?

« Très bonne, répond Carole Boudreau. Nous avons eu un été extraordinaire. D'autres films ont d'ailleurs bien marché. Comme *Manon des sources*, qui, sorti dans une seule copie, a tout de même fait 448 016. *Jean de Florette*, sorti en 1986, a encore rapporté \$269 212 en 1987.

Il n'est donc plus question de fermer des salles?

Au contraire! On va rénover le Parisien, on va ouvrir un autre prochain six salles au Centre Eaton. Et nous avons d'autres projets...

Et les versions françaises réaménagées à hauts cris?

Dans la région de Montréal, les gens veulent voir les versions originales. L'ai reçu des

plaintes au Laval et au Versailles parce que j'ai retiré la version originale de *Three Men and a Cradle* vendredi dernier pour présenter le film en français... »

Chez Cineplex Odeon, impossible d'avoir des chiffres précis pour l'année. Geneviève Picard me communique tout de même les quatre titres qui, à vue de nez, ont rapporté le plus d'argent en 1987 dans la région de Montréal. Ce sont *Platoon* d'Oliver Stone, *The Secret of My Success* de Herbert Ross, avec le jeune Michael J. Fox, *Robocop* un film de science-fiction et *Un zoo la nuit* de Jean-Claude Lauzon.

RÉTROSPECTIVE ET HOMMAGES...

Au Conservatoire d'art cinématographique (métro Guy) en janvier et février: longue rétrospective et deux hommages. Hommage au cinéaste suisse Claude Gorette (du 4 au 8 février) qui viendra présenter son dernier film, *Si le soleil ne revenait pas*. Et hommage au jeune cinéaste québécois Yves Simoneau (31 janvier, 14 et 28 février) dont les mises en scènes sont très travaillées.

La rétrospective a pour thème les droits de l'homme. Elle commence le 4 janvier avec deux films d'Alain Resnais, *Nuit et brouillard* et *Hiroshima mon amour*. Et se termine le 28 février avec l'excellent documentaire, *Nous sommes des juifs arabes en Israël*. Trente-deux films au total, dont un Bunuel (*Los Olvidados*), un Renoir (*La Grande Illusion*), trois Costa-Gavras (*Missing*, *Etat de siège* et *L'Aveu*), ce dernier présenté dans le cadre d'une soirée au profit d'Amnistie internationale). Et quelques films peut-être moins connus qu'il faut voir à tout prix, comme le *Sang du condor* (6 février), *Sans anesthésie* (de Wajda, le 16 janvier) ou *WR - Mysteries of the Organism* (de Dusan Makavejev, le 31 janvier).

Vice et Versa

Pourquoi boudier son rire?

Vice et Versa de Ray Cooney, adaptation de Michel Dumont et Marc Grégoire, mise en scène de Monique Duceppe avec Monique Miller, Michel Dumont, Roger Joubert, Patrice L'Ecuyer, Claude Michaud, Lanie Scottie, Sylvie Gosselin et Jean Deschênes. Une production de la Compagnie Jean Duceppe, au théâtre Port-Royal du 16 au 19 décembre et du 5 janvier au 6 février.

JEAN BEAUNOYER

La compagnie Jean Duceppe a choisi un vaudeville moderne, une comédie de portes pour le rire du temps des fêtes. J'avais vu *Haute Fidélité*, en reprise l'été dernier et j'avais été étonné par la mécanique de l'auteur Ray Cooney. Le rire n'est pas un art facile et Cooney avait su construire une histoire originale autour d'un homme « victime » de ses deux mariages. On racontait que *Vice Versa* allait plus loin dans le comique et misait encore plus sur le rythme de cette comédie de situation.

La pièce est drôle, c'est indéniable et Claude Michaud ramasse sa grosse part du gâteau mais ce n'est sûrement pas du grand comique. Une pièce cousue de clichés, de situations prévisibles, un scénario tiré par les cheveux qu'aurait pu écrire par exemple Marcel Gamache, l'auteur de la série télévisée *Symphorien*.

C'est loin d'être la meilleure pièce de Ray Cooney qui a choisi l'énorme facilité en racontant l'histoire d'un politicien qui court d'une chambre à l'autre entre son épouse et sa maîtresse d'un jour à l'occasion d'un congrès ayant pour thème la moralité publique. Son attaché de presse devient son complice et...évidemment l'amant de sa femme. Une histoire tellement compliquée, si abracadabrante qu'un des personnages achève la pièce en disant: « On va finir ça là! »

C'était la seule issue possible. Heureusement, certains comédiens sauvent le spectacle et les numéros de Claude Michaud, en particulier, valent le déplacement. Michaud est le meilleur cabotineur de la profession et il ne rate jamais une occasion d'en remettre et d'en ajouter. L'art de s'habiller en vitesse dans la chambre de la femme de son patron pendant que madame l'inspectrice de la moralité attend à la porte, n'est pas à la portée de tout le monde. Il faut le faire. Et Michaud le fait mieux que personne. On découvre également l'extraordinaire talent de Patrice



Les numéros de Claude Michaud, en particulier, qu'on voit ici avec Monique Miller, valent le déplacement.

L'Ecuyer qui a eu la mauvaise idée de se casser un bras pendant la générale. Le rôle le plus savoureux de la pièce, il campe un serveur chinois de l'hôtel, tantôt gaffeur, tantôt servile, tantôt agressif et qui brouille sans cesse les cartes.

Monique Miller dans le rôle de l'épouse du politicien, est légère, sympathique et brillante. Michel Dumont par contre, me fait penser à un chien qui n'a pas trouvé son os. Son rôle de politicien

manque de consistance et *Monsieur le ministre* de la télévision n'a sûrement pas trouvé un personnage à sa mesure. Comme s'il s'était résolu à la fonction de faire-valoir.

Et puis, la mécanique du rire n'était pas parfaitement au point, le soir de la première. Des répliques qui tardaient, la porte qui tombe et qu'il faut raccrocher; mais on riait et de nos jours, personne ne peut se permettre le luxe de boudier son rire.

EN BREF

Broadcast News couronné

Agence France-Presse
NEW YORK

À peine sorti sur les écrans américains *Broadcast News* a été désigné par le Cercle des critiques du film de New York comme le meilleur film de l'année. *Holly Hunter* a été nommée la meilleure actrice et *James Brooks* le meilleur directeur et metteur en scène.

De son côté, *Jack Nicholson* a été désigné meilleur acteur pour *Broadcast News*, mais aussi pour *Ironweed*, qui vient également de paraître et *les Sorcières d'Eastwick*.

AU PRINTEMPS À PRAGUE...

Le compositeur *Anton Dvorak* a inspiré le premier projet de film qui sera produit conjointement par le gouvernement tchécoslovaque et un producteur américain, en l'occurrence *The American Screen Company*.

Vaguement fondé sur la vie du compositeur et intitulé provisoirement *la Symphonie du Nouveau Monde*, cette production fera appel à l'Orchestre Philharmonique de Prague ainsi qu'au directeur de la photographie d'*Amadeus*, *Miroslav Ondricek*. Le tournage commencera au printemps à Prague et New York.

JULES CÉSAR

Jules César, la seconde production du marathon américain des 36 pièces de Shakespeare, fera ses débuts à New York le 16 février avec, pour principaux acteurs *Ai Pacino*, *Martin Sheen* et *Edward Herrmann*.

RELIGION ET VIDÉO

La vidéo religieuse connaît un succès grandissant aux États-Unis, où l'on propose des films tels que *Ben Hur* et *les Dix Commandements*, mais aussi des dessins animés expliquant la signification de la Chanukah juive, ou des *Bellevercise* (gymnastique religieuse) qui permettent de danser sur de la musique gospel.



Tom Reddy et Kenny Easterday dans *Kenny*.

Les rushies

Kenny, version française de *The Kid Brother*, a rapporté \$60 720 le week-end dernier et se trouve en tête de notre box-office. Pour l'ensemble du Québec, les chiffres sont beaucoup plus impressionnants. C'est de \$165 000 qu'il faut parler: \$96 770 dans six salles de Famous Players et \$68 230 dans quatre salles de Cineplex Odeon et onze salles appartenant à des indépendants.

Dans la grande salle du Dauphin, ouverte depuis vendredi

après avoir fait peau neuve, succès du *Dernier Empereur* de *Bertolucci*, dont la version originale anglaise a beaucoup moins bien fonctionné à la Place du Canada.

À bout de souffle, premier long métrage de *Jean-Luc Godard*, devait prendre l'affiche vendredi dernier au Bogart. Sortie retardée jusqu'au 1er janvier...

Dennis Quaid incarnera le célèbre chanteur de country et de rock 'n'roll *Jerry Lee Lewis* dans *Great Balls of Fire* dont le tournage doit commencer le printemps prochain.

LE BOX-OFFICE DU WEEK-END

Ces chiffres ont été fournis à *La Presse* par les Cinémas Unis et la chaîne Cineplex Odeon. Nous les reproduisons tels quels, sans vérification possible. Ils représentent le box-office du week-end dernier (18, 19 et 20 décembre 1987) pour Montréal et la banlieue.

TITRES	LA SEMAINE DERNIÈRE	RECETTES	NOMBRE DE SALLES	NOMBRE DE SEMAINES
1 - <i>Kenny</i> (1)	-	\$90 720	4	1
2 - <i>Three Men and a Baby</i> (2)	1	50 690	7	4
3 - <i>Eddie Murphy Raw</i>	-	42 912	2	1
4 - <i>Nuts</i> (3)	7	37 651	7	5
5 - <i>Wall Street</i>	2	34 471	3	2
6 - <i>The Last Emperor</i> (4)	-	34 350	2	1
7 - <i>Throw Momma From the train</i> (5)	3	30 288	8	2
8 - <i>Empire of the Sun</i>	4	24 993	3	2
9 - <i>Fatal Attraction</i> (6)	5	20 928	4	14
10 - <i>Plains, Trains and Automobiles</i>	8	20 061	5	4

- (1) Version française de *The Kid Brother*.
- (2) Y compris la version française (*Trois hommes et un bébé*): \$18 418 sur quatre écrans, le premier week-end.
- (3) Y compris la version française (*Toquée*): \$22 459, sur quatre écrans, le premier week-end.
- (4) Y compris la version française (*le Dernier Empereur*): \$18 151, sur un écran, le premier week-end.
- (5) Y compris la version française (*Balance maman hors du train*): \$7 456 sur quatre écrans, le premier week-end.
- (6) Y compris la version française (*Liaison fatale*): \$14 276 sur trois écrans le sixième week-end.

Musique

Noël chez les Musici



CLAUDE GINGRAS

Cette année encore, l'orchestre de chambre I Musici de Montréal présentera un concert à l'occasion de Noël et du Jour de l'an. Le concert sera donné deux fois: lundi et mardi prochains, 28 et 29 décembre, au Pollack à 19 h 30.

Suivant la tradition, le programme fera entendre le lauréat du Concours annuel I Musici, ouvert aux jeunes musiciens de moins de 16 ans, ainsi que la fameuse *Symphonie des jouets* attribuée à Haydn. Un petit opéra sera donné en deuxième partie.

Le prix du Concours I Musici est allé cette année à Christine Beilhartz, violoniste de 9 ans, élève de l'Institut Suzuki de Montréal, qui jouera le Concerto en la mineur, op. 3 no 6, de Vivaldi.

Exceptionnellement, on entendra également trois finalistes qui, bien que n'ayant pas obtenu de prix, ont été jugés d'un niveau particulièrement élevé. Il s'agit des sœurs Van-Anh et Tram-Anh Dam, pianistes de 14 et 12 ans, respectivement, qui joueront le premier mouvement du Concerto pour deux claviers en do mineur, BWV 1060, de Bach, et de Jean-François Latour, pianiste de 11 ans, qui jouera, de Bach également, le premier mouvement du Concerto pour clavier en la majeur, BWV 1055.

Christine Beilhartz se fera entendre après ces trois finalistes.

Après l'entracte, on assistera à une présentation avec décor et costumes de l'opéra bouffe *La Serva padrona*, de Pergolesi. Dans les deux rôles: Marie-Danielle Parent et Claude Corbeil. À la mise en scène: Roland Laroche.

La soirée débutera par la *Symphonie des jouets*, avec comme « solistes » des enfants de 4 à 10 ans.

LES CONCERTS À LA SALLE TUDOR

Pendant la période des Fêtes, Radio-Canada ne présente qu'un concert par semaine dans le cadre de sa série de 17 h 30 diffusée en direct de la salle Tudor du magasin Ogilvy.

Au programme aujourd'hui: le violoncelliste Guy Fouquet (violoncelle-solo de l'OSM) et la pianiste Carmen Picard dans



Guy Fouquet joue Beethoven cet après-midi à 17 h 30 aux concerts publics radio-diffusés de la salle Tudor.

deux Sonates de Beethoven: op. 5 no 2 (sol mineur) et op. 69 (la majeur).

Mardi prochain, on entendra l'ensemble d'instruments anciens Les Nations, dir. Hendrik Bouman, dans un programme Mozart: *Symphonie K. 134* (la majeur), *Eine kleine Nachtmusik* et Concerto pour flûte K. 314, avec Liselyn Adams comme soliste.

DES CONCERTS DU MATIN À L'OSM

L'Orchestre Symphonique de Montréal, qui joue généralement le soir, parfois l'après-midi, lance maintenant une série de concerts du matin: « Les Matins symphoniques Métro », commentés par Métro-Richelieu Inc.

Ces concerts, au nombre de quatre en cette première saison, auront lieu à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 10 h 30 et seront précédés à 10 h d'un service de café et croissants compris dans le prix des concerts (\$11 par concert, \$44 pour l'abonnement).

Les programmes seront, les uns identiques à ceux d'autres séries, les autres composés d'œuvres choisies dans différents programmes.

Les dates: mercredi 13 janvier, mardi 1er mars, mercredi 30 mars et mercredi 11 mai. Charles Dutoit dirigera les premier et dernier concerts. Eduardo Mata dirigera le 1er mars et Richard Hoenich, le 30. Il y aura trois concerts avec soliste: Jorge Bolet, pianiste (dans le Concerto de Grieg), Alain Lefevre, pianiste (premier Concerto de Chopin), et Midori, violoniste (premier Concerto de Wieniawski). Au hasard des différents programmes: septième Symphonie de Beethoven, *Sinfonia india* de Chavez, *Symphonie classique* et cinquième Symphonie de Prokofiev, *Francesca da Rimini*, de Tchaikovsky.

Pour autres renseignements et pour abonnements, signaler 842-9951.

JACQUES HÉTU ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le compositeur Jacques Héту vient de terminer l'œuvre que lui a commandée Charles Dutoit pour l'Orchestre Symphonique de Montréal. Il s'agit, comme on le sait déjà, d'une œuvre destinée à marquer le 200e anniversaire de la Révolution française de 1789 et qui sera créée par l'OSM au début de 1989. Le titre: *Images de la Révolution*. L'œuvre, d'une durée de 19 minutes, comprend cinq « images », inspirées par des gravures de l'époque et intitulées *Le Serment du Jeu de paume*, *La Prise de la Bastille*, *Le Convoi de la Royauté*, *Marat assassiné* et *La Fête de l'Être suprême*.

Les forts en histoire situent dans leur contexte ces tableaux qui, dit le compositeur, « forment une sorte de musique à programme, avec des éléments de parodie, des rappels de *La Marseillaise* et du *Ça ira* et des citations de Gossec, compositeur de l'époque ».

Il s'agit de l'opus 44 de Jacques Héту.

CONCOURS DE COMPOSITION

Radio-Canada annonce le lancement de son huitième Concours national des Jeunes compositeurs, ouvert à tous les compositeurs canadiens de moins de 30 ans. Il y a trois catégories: musique pour cordes, musique électroacoustique et musique de chambre (douze exécutants ou moins), avec quatre prix de \$5 000 et trois de \$4 000. Le jury sera présidé par le compositeur R. Murray Schafer. Date limite d'inscription: 1er mai 1988.

Les Restaurants du coeur, de Coluche: 220 000 repas par jour

Agence France-Press
PARIS

« Des gens continuent de cre-

ver de faim en France, au pays de la grande bouffe. C'est à partir de ce constat qu'une équipe de 6 000 bénévoles a ouvert hier,

pour la troisième année consécutive, les Restaurants du coeur, avec pour objectif de distribuer 220 000 repas par jour aux plus

démunis jusqu'à la fin de l'hiver. Ainsi, ils étaient des milliers hier matin à faire la queue devant 700 centres, répartis dans 300 vil-

les de France et transformés en véritables soupes populaires: des clochards, des chômeurs, des familles entières, des mères accom-

pagnées de leurs enfants, des déshérités venus chercher leur panier-repas quotidien dans des locaux paroissiaux ou sous des tentes plantées sur des terrains vagues.

Des comédiens, des chanteurs et des hommes politiques de droite comme de gauche, ont participé au lancement de l'opération qui avait reçu ce week-end le « soutien total » du président François Mitterrand. Le gouvernement a pour sa part déboursé une subvention de 10 millions de francs (\$2,2 millions) comme il l'avait fait l'année dernière.

Les premiers Restaurants du coeur avaient été mis en place il y a trois ans par le fantasiste Coluche, aujourd'hui décédé. Anticonformiste et provocateur, il avait dénoncé l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des chômeurs, et rassemblé autour de lui, au sein d'une association, d'autres vedettes du monde du spectacle, ainsi que des professionnels, venant notamment des milieux financiers.

Outre les dons, cette équipe avait obtenu d'entreprises du secteur agro-alimentaire des produits gratuits et de la CEE une partie de ses excédents.

SOUS LE PLUS GRAND CHÂTEAU DU MONDE

MAINTENANT OUVERT

du 19 décembre
au 3 janvier
Stade Olympique
et Vélodrome

LE GRAND GARAGE

le plus grand parc d'attractions intérieur au monde

32
super manèges

regroupés sous le stade couvert.

(— Double grande roue — Sky Diver — Flying Bob et autres.)

2 grands cirques / 6 spectacles par jour:

(continuels en alternance)

le cirque des mille et une nuits

directement de Marrakech

- (— charmeurs de serpents
- pyramides humaines
- plus de 60 musiciens
- jongleurs et danseurs,
- et acrobates.)

en collaboration avec

PROGAM

air maroc



le cirque des Transporteurs de Rêves.

- (— jongleurs — trapézistes
- funambules — clowns
- des artistes de renommée internationale.)

en collaboration avec

Gaz Métropolitain

- DE PLUS:** • La ferme et ses 300 animaux. • Le souk de Marrakech et ses prix incroyables. • Bugs Bunny et ses amis et le groupe Electric Mice Orchestra. • Le Réveillon de Noël. • Les jeux d'adresse. • Les amuseurs publics. • Le centre de jeux (ARCADE). • Le Carnaval costumé du Nouvel An. • L'atelier du Père Noël et ses amis... du Pôle Nord.



TSIP! TSIP!
HE! LES AMIS,
PROFITEZ DE MON
OFFRE SPÉCIALE
POUR FAIRE
UN CADEAU

Tout
inclus!

LE SUPER ÉVÉNEMENT DU TEMPS DES FÊTES
Un monde féérique pour toute la famille.

Une autre réalisation du

PRODEXPO

en collaboration avec

CKAC 97.3

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

TIKTETON

CLAD 800 STEREO

La Presse

Heures d'ouverture:

de midi à minuit

(de midi à 3h00 a.m., le 24 et 31 décembre)

Pour information: 252-4400

Entrée Stade Olympique rue Pierre de Coubertin.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

LE THEATRE SAUVAGE
PRÉSENTE

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

SUPER PRODUCTION!
POUR TOUS
Offrez un cadeau à Noël
Réservez dès maintenant!

les 26-27 décembre
2-3 janvier
à 14h00 et 20h30

BILLETS
\$20 - \$15 ENFANTS
DE 12 ANS ET MOINS

THEATRE DENISE PELLETIER
4353 EST, RUE STE CATHERINE
RES: 253-8974

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES
(FRAIS DE SERVICE)

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

19:30 (1) — «48 heures»
Pour les fans d'Eddie Murphy. Un drame policier avec des touches humoristiques. On verra ce que ça donne en français.

20:00 (2) — The fifth Estate
Notamment à l'affiche, un profil du policier montréalais Kevin McGarr qui travaille au poste 25. On le suivra dans ses descentes et ses interrogatoires.

22:00 (3) — NBC News Special
Avez-vous peur de l'avion? Ce reportage, intitulé «Fear, frustration and flying» fera état des craintes et des frustrations des passagers face à l'augmentation des accidents d'avions et la diminution du service.

23:20 (4) — «La Kermesse héroïque»
Une délicieuse comédie

historique de Jacques Feyder avec Françoise Rosay, Jean Murat et Louis Jouvet. Comment les femmes d'un village des Pays-Bas se sont chargées d'amadouer les envahisseurs espagnols. Les amateurs d'art reconnaîtront des tableaux flamands dans les images. Une production en noir et blanc de 1935.

HORAIRE RÉVISÉ

00:20 (5) — Cinéma pour vous
Les Égouts du paradis. (4) Fr. 1979. Drame policier de J. Giovanni avec Francis Myster et Jean Franval. — Des bandits cambriolent une banque de Nice en s'y introduisant par la voie des égouts. (2 h 10)

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
(2)	Montréal ce soir (18h)	Escalade		Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(3)	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Houston Knights		Jake and the Fatman			
(5)	NBC Nightly News	Family Ties	Chpers	Matlock		Crime Story		News Special: Fear Frustration in Flying.	
(6)	Newswatch (18h)	Slap Maxwell Story	Hooperman	The Fifth Estate		Man Alive: To Touch The Face of God.		The National	The Journal (22h27)
(7)	Le Monde (18h)	Chop Suey	Épopée rock	Les Grands Romans: Amerika (4e de 7).				Ad Lib	
(8)	Le Monde (18h)	Chop Suey	Épopée rock	Les Grands Romans: Amerika (4e de 7).				Ad Lib	
(9)	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Moonlighting		The Law and Harry McGraw	
(1)	World News Tonight	New Newsworld Game	Carols of Christmas	Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Thirtysomething	
(1)	Le Bulletin de 18h30	Escalade		Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(10)	Charvari	Chop Suey	Épopée rock	Les Grands Romans: Amerika (4e de 7).				Ad Lib	
(12)	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Moonlighting		The Law and Harry McGraw	
(13)	Benny Hill	Escalade		Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
(14)	Ciné-cadeau: "Des vacances..."			Double Vie de Mathias Pascal (2e de 4).	Décour'rire	Le Jeu du pendu		Noëls du cardinal Léger	
(15)	World News Tonight	Star Trek		Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Thirtysomething	
(16)	Today's Special	Dear Aunt Agnes	Magic Shadows	National Geographic: Chesapeake Borne.	Good Behaviour			Frontrunners	Vista: Dream Cities.
(17)	NewsHour (18h)	Business Report	Crossroads	Christmas in Vermont	One More Season			Coach	
(18)	La Maison Deschênes	Comptant content	Cinéma: "48 Heures"			Jesmin centre-ville		Le Grand Journal	
(19)	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Slag Along Messiah from Pittsburgh		Kings Christmas		Danger UXB	
(20)	Chiffres et lettres	Domicile A 2 (18h50)		Annuaire... (20h50)	Autrement dit: le Luxe.			Le Journal	Radio France

6. Changement de dernière heure.

Le Salon '87

des métiers d'art
du Québec

Dernière journée

MILLE ET UNE DÉCOUVERTES

Demain 23 décembre
Dernière journée,
pour faire vos
EMPLETTES DES FÊTES
AU SALON '87 et y faire
MILLE ET UNE DÉCOUVERTES
Le 23 décembre, le salon
fermera ses portes à 18h00.

Mercredi, 23 décembre
de 14h00 à 16h00
PLUS DE 75 OBJETS D'ART,
seront mis en vente aux enchères.
Le public pourra, tout en se procurant
des objets d'art, participer à une cause
qui nous préoccupe tous.
22 déc., OUVERT de 12h00 à 22h00.
Le 23 déc., de 12h00 à 18h00.

Le salon des métiers d'art du Québec
Renseignements: (514) 397-4807

JOYEUSES FÊTES!

La Presse

du 10 au 23 décembre
Place Bonaventure

Un troisième mariage pour Johnny Hallyday?

Agence France-Presse
PARIS

Le chanteur français d'origine belge Johnny Hallyday — de son vrai nom Jean-Philippe Smet — a l'intention d'épouser le 15 juin prochain, jour de son 45e anniversaire, Gisèle Galante, 34 ans, fille de l'actrice américaine Olivia de Havilland, a-t-on appris hier auprès de son attaché de presse.

Johnny Hallyday a fait la connaissance de Gisèle Galante au printemps dernier lors du tournage d'une émission de télévision en Irlande. Le chanteur a déjà été marié deux fois: à la chanteuse Sylvie Vartan, dont il a divorcé en 1980, et au mannequin Elisabeth Etienne, dont il a divorcé 62 jours après le 23 février 1983.

Johnny Hallyday est le père de deux enfants: David Hallyday, 21 ans, né de son mariage avec Sylvie Vartan, et Laura, 2 ans, née de sa liaison avec la comédienne Nathalie Baye.

Hope and glory, primé

Reuter
LOS ANGELES

Le film britannique *Hope and Glory*, récit de l'enfance du réalisateur John Boorman pendant la Deuxième guerre mondiale, a été choisi meilleur film de l'année par l'Association des critiques de cinéma de Los Angeles.

Dans la catégorie du film étranger, le jury a récompensé d'autres souvenirs de guerre, ceux de Louis Malle dans *Au revoir les enfants*.

SIESTA

À cette heure du jour
où le mystère et l'érotisme
ne font qu'un.

DES DEMAIN!

LE FAUBOURG
196 STE-CATHÉRIE O. 332-7171

CINÉPLEX ODEON

\$3.50 MARDIS

LE PREMIER AU CANADA. CINÉMA ÉGYPTIEN MAINTENANT OUVERT

ÉGYPTIEN
1455, rue Peel 843-3112

BATTERIES NOT INCLUDED (G) Dolby Stereo
Ven. 5:00 - 7:10 - 9:15
Sam. au Jeudi: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:15

GLASS MÉNAGERIE (G)
Ven. 4:00 - 7:00 - 9:40
Sam. au Jeudi: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40

BARFLY (Ang.) (14 ans)
Ven. 5:10 - 7:15 - 9:25
Sam. au Jeudi: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:25

STRE
1400, rue St-Jacques 327-5001

THROW MOMMA FROM THE TRAIN (G)
Dolby Stereo
1:00 - 2:40 - 4:20 - 6:00 - 7:40 - 9:20

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
Dolby Stereo - 1:00 - 3:00 - 5:00

CRONACA DI UNA MORTE ANNUNZIATA (ITALIAN) (G) 1:00 - 3:00

BATTERIES NOT INCLUDED (G) Dolby Stereo
1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35

SUPERMAN IV (G) (Fr.) - 1:15 - 3:00 - 4:45

RUNNING MAN (14 ans) - 7:00 - 9:00

BERRI
1584, St-Catherine 286-2115

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
Dolby Stereo
12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

LES AILES DU DESIR (G)
12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:55

LA MÉNAGERIE DE VERRE (G)
1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:45

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

MIRACULÉ (14 ans)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:30 - 9:30

BONAVENTURE
1000, Bonaventure 861-2725

THROW MOMMA FROM THE TRAIN (G)
12:15 - 2:00 - 3:45 - 5:30 - 7:20 - 9:15

BATTERIES NOT INCLUDED (G)
12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:30

BROSSARD
1400, St-Jacques 444-5504

TOUQUÉE (G)
12:05 - 2:25 - 4:45 - 7:10 - 9:35

FULL METAL JACKET (Fr.) (14 ans)
7:15 - 9:30

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
12:45 - 2:30 - 4:30

WALL STREET (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:25

CARREFOUR LAVAL
7230, Ave. des Laurentides 688-3484

BARFLY (v. ang.) (14 ans)
12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

TOUQUÉE (G) Dolby Stereo
12:45 - 2:30 - 4:40 - 7:05 - 9:30

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
Dolby Stereo - 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LE MIRACULÉ (14 ans)
12:00 - 1:55 - 3:50 - 5:45

RUNNING MAN (14 ans)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (G)
12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:25

WALL STREET (G) Dolby Stereo
12:00 - 2:20 - 4:45 - 7:10 - 9:45

CENTRE-VILLE

2001 Université
Coin de Maisonneuve 849-4518

FULL METAL JACKET (Fr.) (14 ans)
1:45 - 4:15 - 7:10 - 9:30

DIRTY DANCING (G)
1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45

LES YEUX NOIRS (G)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25

SIGN O' THE TIMES (G)
1:00 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

APICULTEUR (G)
7:10 - 3:30 - 5:00 - 7:20 - 9:40

HOPE AND GLORY (G)
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

LESS THEN ZERO (14 ans)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

I'VE HEARD THE MERMAIDS SINGING (G)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LA FAMILLE (G)
1:00 - 4:10 - 7:05 - 9:35

COMPLEXE DESJARDINS
Brossard 1-288-3141

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (G)
Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:25

AU REVOIR LES ENFANTS (G) Dolby Stereo
12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

LE CHANT DES SIRÈNES (G)
1:15 - 3:15 - 5:20 - 7:10 - 9:15

LE MOUSTACHU (G)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4212

TOUQUÉE (G)
12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:25

TOUS LES FILMS DANS TOUTS LES CINÉMAS — ENFANTS ET ÂGE D'OR SEULEMENT \$3.00

LE FAUBOURG
1515, St-Catherine O. 932-2121

WALL STREET (G) Dolby Stereo THX
12:00 - 2:30 - 4:40 - 7:10 - 9:40

CRY FREEDOM (G) 70MM
12:30 - 3:35 - 7:00 - 10:00

DIRTY DANCING (G) Dolby Stereo
Ven. à Mar.: 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

SIESTA (14 ans)
Mer. et Jeu.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

SEPTEMBER (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

JEAN-TALON
17, rue St-Jacques 725-7000

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (G)
12:15 - 2:00 - 3:45 - 5:25 - 7:20 - 9:15

L'ONGUEUIL
1000, Longueuil 579-7451

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (G)
12:15 - 2:00 - 3:45 - 5:25 - 7:20 - 9:15

DANSE LASCIVE (14 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

MONTRÉAL
1584, St-Catherine & Papineau 521-7810

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
12:00 - 1:50 - 3:40 - 5:30

LES YEUX NOIRS (G) - 7:15 - 9:25

SUPERMAN IV (G) (Fr.)
12:20 - 2:10 - 3:55 - 5:40

DANSE LASCIVE (G) - 7:25 - 9:30

ODEON LAVAL
Centre 3000, Blvd. St-Martin 687-5007

DANSE LASCIVE (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:35

FULL METAL JACKET (14 ans) (Fr.)
12:20 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:10

OMEGA
Centre Maxi 2675, ch. Champlain 647-1122

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45

SUPERMAN IV (G) (Fr.)
1:15 - 3:00 - 4:45 - 6:30 - 8:15 - 9:55

LE PAPINEAU
4519, Papineau 521-4239

LE MIRACULÉ (14 ans) - 19:30 - 21:30

LA GUERRE À 7 ANS (G) - 19:00 - 21:00
(Fermé les 24 et 31 décembre)

PARADIS
8215, Hochelaga 354-3110

TOUQUÉE (G) Dolby Stereo
1:00 - 2:10 - 3:20 - 5:30 - 7:40 - 9:50

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT... (G)
1:00 - 3:00 - 5:00

FULL METAL JACKET (Fr.) (14 ans) - 7:00 - 9:10

DANSE LASCIVE (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25

PLACE ALEXIS NIHOY
Nouvel 10, 3400, Ave. 935-4244

THROW MOMMA FROM THE TRAIN (G)
Dolby Stereo
12:15 - 2:00 - 3:45 - 5:30 - 7:20 - 9:15

RUNNING MAN (14 ans)
12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:10 - 9:30

MAN ON FIRE (14 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40

PLACE DU CANADA
Via Château Champlain 861-4595

LAST EMPEROR (G) Dolby Stereo 70MM
1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00

ST-DENIS
1500, St-Denis 845-3222

DANSE LASCIVE (G) Dolby Stereo
12:15 - 2:25 - 4:30 - 7:00 - 9:15

LE GRAND CHEMIN (14 ans)
12:20 - 2:40 - 5:00 - 7:15 - 9:30

SQUARE DÉCARIE
Département de Jean Talon 341-1100

THROW MOMMA FROM THE TRAIN (G)
Dolby Stereo
12:15 - 2:00 - 3:45 - 5:30 - 7:20 - 9:15

DIRTY DANCING (G)
1:00 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30

LE DAUPHIN
Résultats près d'Iberville 724-6600

LE DERNIER EMPEREUR (G) Dolby Stereo
1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00

LE ZOO LA NUIT (14 ans) Dolby Stereo
2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:25

DANNY DAVIDO BILLY CRISTAL
1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN!
VERSION FRANÇAISE DE
THROW MOMMA FROM THE TRAIN
BERRI, JEAN-TALON,
CARREFOUR-LAVAL ET LONGUEUIL

LE CHANT DES SIRÈNES
COMPLEXE DESJARDINS

NUTS EST DANS LE PELOTON DE TÊTE DANS LA COURSE AUX OSCARS!

TOUQUÉE
VERSION FRANÇAISE DE
NUTS CRÉMAZIE (DOLBY),
CARREFOUR-LAVAL (DOLBY), PARADIS (DOLBY), BROSSARD

TENNESSEE WILLIAMS
LA MÉNAGERIE DE VERRE
BERRI

LE DERNIER EMPEREUR
UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI
THE LAST EMPEROR
DAUPHIN (DOLBY)

Quand la comédie est "LOURDES"
le rire nous guérit!

LE MIRACULÉ
CARREFOUR-LAVAL ET PAPINEAU

LE JEAN ROCHEFORT
LE MOUSTACHU
COMPLEXE DESJARDINS

le Grand Chemin
ST-DENIS

"Un très beau film..." - Francine Laurent
- LE DÉVOIR

Marcello Mastroianni
l'Apiculteur
CENTRE-VILLE

Dirty Dancing
Dolby Stereo
Odeon-Laval (Dolby), Montréal, Paradis et Longueuil

September
COUPONS ET LAISSER PASSER REFUSÉS, LE FAUBOURG

C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT
PETIT
qu'on peut pas être
GRAND
BERRI (DOLBY), CARREFOUR-LAVAL (DOLBY), MONTRÉAL, ASTRE (DOLBY), PARADIS, OMEGA ET BROSSARD

FRANCESCO ROSI
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE
COMPLEXE DESJARDINS (DOLBY) ET ASTRE (ITALIENNE)

LES AILES DU DESIR
un film de Wim Wenders
BERRI

Au revoir les enfants
UN FILM DE LOUIS MALLE
COMPLEXE DESJARDINS (DOLBY)

LA SOLUTION IDEALE POUR NOËL
Le Cadeau POUR VOS LOISIRS

MICHAEL DOUGLAS CHARLIE SHEEN DART HANNAH
WALL STREET
UN PRÉSENTATION SPÉCIALE
COUPONS ET LAISSER PASSER REFUSÉS

LE FAUBOURG (DOLBY, THX), CARREFOUR-LAVAL (DOLBY) ET BROSSARD (DOLBY)

CRY FREEDOM
KEVIN KLINE - PENELOPE WILTON - DANIEL WASHINGTON
UN PRÉSENTATION SPÉCIALE
COUPONS ET LAISSER PASSER REFUSÉS
LE FAUBOURG (DOLBY)

"LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS REALISÉ."
GLOBE ET MAIL

Un film de **Stanley Kubrick**
FULL METAL JACKET
EN VERSION FRANÇAISE
CENTRE-VILLE, ODEON-LAVAL, PARADIS ET BROSSARD

Tom Scullen
Ice
CAPADES
NOËL AVEC LES SCHTROUMPFS
LE CADEAU DE NOËL IDEAL POUR TOUTE LA FAMILLE!

AVEC **TORVILLE & DEAN**
médaillés d'or Olympiques

Sam. 26 Déc. au Dim. 3 Jan.
18 représentations
FORUM DE MONTRÉAL
26 & 27 Déc. à 11h30, 15h30 & 19h30
28 Déc. à 19h30
29 & 30 Déc. à 14h & 19h30
31 Déc. à 13h
2 & 3 Jan. à 11h30, 15h30 & 19h30

Précédez-vous votre coupon Nestlé d'une valeur de 2,00\$ chez tous les détaillants d'alimentation participant et participez au Concours Nestlé.

Réduction de groupes: 845-3535

BIILETS 15\$ - 13,50\$ - 11,50\$ - 9,50\$ - 8,00\$ EN VENTE AUX GUICHETS DU FORUM, A TOUTS LES COMPTOIRS TICKETRON (à tous les services) OU PAR TÉLÉPHONE AU 289-2525

UN PRÉSENT D'AVENIR

LES CERTIFICATS-CADEAUX DE CHEZ LA MÈRE TUCKER

Lorsque vous offrez les certificats-cadeaux de Chez la Mère Tucker, vous offrez bien plus qu'un présent succulent. Vous faites don à des enfants d'un avenir meilleur!

Pour chaque certificat-cadeau de 10 \$ ou de 25 \$ que vous donnerez à l'occasion des Fêtes, Chez la Mère Tucker versera 1 \$ aux hôpitaux pour enfants.

Cette année, offrez plus qu'un simple cadeau de Noël. Offrez un présent d'avenir.

Chez la Mère TUCKER
Rosbil - Fruits de Mer - Grillades

CENTRE-VILLE: 1175, place du Frère André 866-5525
6971, chemin Côte de Liesse 737-0092
(à 5 min. du bouq. Décarie, sortie à la rue Hickmore)

Qui se souvient du persistor? Le trait d'union de la planète...

PASCAL SABAS
Agence France-Presse
NEW YORK

Il y a quarante ans, le monde entra dans l'ère du transistor, qui révolutionna la communication en mettant l'information radiodiffusée à la portée de tous. Son invention est due à trois chercheurs des laboratoires américains Bell de Murray Hill (New Jersey), John Bardeen, Walter Brattain et William Shockley, lauréats du prix Nobel de physique 1956.

À l'époque, le travail de ces chercheurs se concentrait sur les semi-conducteurs, matériaux généralement considérés comme inutiles. Comme leur nom l'indique, en effet, les semi-conducteurs ne sont ni de bons isolants électriques,

comme le verre, ni de bons conducteurs, comme le cuivre. Mais les trois savants étaient précisément intéressés par ces caractéristiques.

Le 23 décembre 1947, après maints tâtonnements et des «bricolages» n'ayant que peu de choses en commun avec la recherche scientifique, John Bardeen et Walter Brattain présentaient leur invention aux responsables des laboratoires Bell : le «persistor».

Le nom avait été choisi par boutade en référence aux efforts persistants que sa mise au point avait nécessités. Le nom de «transistor» ne devait être utilisé que plus tard, par allusion à l'apparent transfert de la résistance électrique de l'un à l'autre des points de contact de l'objet.

Le germanium
La création de Bardeen et Brattain

n'était que le premier balbutiement : le dispositif consistait en une plaquette de métal semi-conducteur — du germanium — sur laquelle avaient été fixés deux fils électriques. Le principe de base était cependant au point : le «persistor» était capable, comme ses descendants basés sur les propriétés d'autres semi-conducteurs, de modifier à la demande les signaux électriques qu'il recevait.

Aiguillonné par ce succès, William Shockley, qui menait des recherches séparées, mettait alors les bouchées doubles et, au début de 1948, présentait sa propre version du transistor, connue aujourd'hui sous le nom de transistor bipolaire. Au début de 1950 une équipe de chercheurs au sein de laquelle figurait l'actuel président des laboratoires Bell, Ian Ross, mettait enfin au point la der-

nière version du petit objet miraculeux : le transistor à effet de champ.

Comme pour nombre d'autres inventions l'influence du transistor sur la société n'a pas été immédiatement appréciée. «Il est clair qu'au début nous n'évoquions le transistor que pour remplacer les relais et les tubes» qui étaient alors utilisés, a reconnu récemment M. Ross.

Les conséquences, en fait, ne devaient pas tarder à se faire sentir : en 1953 la firme japonaise Sony achetait la licence du transistor à la société américaine Western Electric et commençait à inonder la planète avec des postes de radio portatifs, bon marché et infiniment plus solides que les «postes de TSF» dont les lampes rendaient l'âme avec une déprimante régularité. L'information attei-

gnait ainsi les recoins les plus reculés de la Terre.

En 1958 la société IBM annonçait la fin de la construction d'un ordinateur dans lequel les lampes — fragiles, générateuses de chaleur et consommant d'énormes quantités de courant — étaient remplacées par des transistors. Les postes depuis n'ont pas cessé et le transistor dont la taille s'est considérablement réduite pour n'occuper aujourd'hui que quelques microns sur une «puce» électronique, a gagné en puissance ce qu'il a perdu en taille et en prix de revient.

Les ingénieurs des laboratoires Bell plaisent ainsi à déclarer que, si le prix des automobiles avait suivi la même courbe descendante que celui des transistors, elles coûteraient aujourd'hui moins cher qu'une heure dans un parking.

NOËL AUX 4 VENTS

Cet hiver, un vent de magie souffle sur le Jardin botanique, le Planétarium, le Zoo et l'Aquarium.

Partez à la recherche de "L'Étoile des Magies"
Du 3 décembre au 10 janvier (24, 25, 26, 31 décembre, 1^{er} et 4 janvier: relâche).
Entrée: 1,50 \$ (enfants) 3 \$ (adultes)
Renseignements: 672-4530
Planétarium Dow
1000, rue St-Jacques
Bonaventure

Vivez la "Féerie d'hiver" tout en couleur et en divertissements.
A compter du 22 décembre, de 10 h à 17 h et les 26, 27 décembre, 2, 3, 9 et 10 janvier de 10 h à 21 h.
Entrée: 1,25 \$ (enfants) 2,50 \$ (adultes)
Renseignements: 872-2815
Jardin Zoologique
Parc Angrignon
Angrignon

Explorez le monde sous-marin... une fête pour l'œil.
Tous les jours, de 10 h à 17 h (24, 25 décembre et 1^{er} janvier: relâche).
Entrée: 1,25 \$ (enfants) 2,50 \$ (adultes)
Renseignements: 872-4656
Aquarium
Île Ste-Hélène
Île Ste-Hélène

FAMOUS PLAYERS **TOUS LES MARDIS \$3.00**
PRIX D'ENTRÉE

DIANE KEATON

Baby BOOM

Le PARISIEN 12:00-2:20-4:35-7:05-9:30

LAVAL 680 7776

VERSAILLES 353 7890

Tous les jours 12:00-2:15-4:30-6:50-9:20

Jeu 12:00-2:15-4:30-6:50

REGARDEZ BIEN

VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS CET ENFANT

KENNY

Un film de CLAUDE GAGNON

Version française de RKO BROTHERS

Le PARISIEN 1:20-3:20-5:20-7:20-9:25

VERSAILLES 353 7890

LAVAL 680 7776

Tous les jours 1:20-3:20-5:20-7:20-9:25

Jeu 1:20-3:20-5:20-7:20

EDDIE MURPHY

RAW

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PALACE 680 6899

DORVAL 621 0589

Tous les jours 12:00-2:10-4:20-6:30-8:40

1:00-3:10-5:20-7:30-9:40

Tous les jours 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

Jeu 1:15-3:15-5:15-7:15

SHELLEY LONG

HELLO AGAIN

LOEWS 881 1437

Tous les jours 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

RICHARD DREYFUSS

EMILIO ESTEVEZ

STAKEOUT

PALACE 680 6899

Tous les jours 12:05-2:20-4:35-7:05-9:25

MEILLEURS VOEUX DE

Trois Hommes et un Bébé

AUCUN LAISSEZ-PASSER

Le PARISIEN 12:20-2:30-4:45-7:00-9:10

LAVAL 680 7776

Tous les jours 12:30-2:40-4:50-7:05-9:25

Jeu 12:30-2:40-4:50-7:05

VOUS EN AUREZ LA CHAIR DE POULE

PHENOMENA

V.O. ANGLAISE

PALACE 680 6899

Tous les jours 9:00

LA PUBLICITE 87, CA CHANGE LE MONDE... DU PRESQUE

Face aux Galeries Dupuis

METRO BERRI-UGAM

UNIVERSITE 649 0041

Tous les jours 7:00-9:30

Jeu 7:00

KURT RUSSELL

GOLDIE HAWN

OVERBOARD

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PALACE 680 6899

KENT 489 9707

Fairview 697 8099

Tous les jours 12:00-2:10-4:20-6:45-9:10

Jeu 12:00-2:10-4:20-6:45

EMPIRE OF THE SUN

A STEVEN SPIELBERG

AUCUN LAISSEZ-PASSER

IMPERIAL 386 7022

DORVAL 621 0589

LAVAL 680 7776

Tous les jours 1:00-4:00-7:00-10:00

Jeu 1:00-4:00-7:00

LIASON Fatale

MICHAEL DOUGLAS

GLENN CLOSE

Le PARISIEN 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40

LAVAL 680 7776

Tous les jours 1:00-3:00-5:00

Tous les jours 12:30-2:30

PLANES, TRAINS AND AUTOMOBILES

LOEWS 881 1437

BOGART 844 9470

KENT 489 9707

Tous les jours 1:05-3:00-5:00-7:15-9:15

Jeu 1:05-3:00-5:00-7:15

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PRINCESSE BOUTON D'OR

V. française de: THE PRINCESS BRIDE

Le PARISIEN 1:05-3:15-5:25-7:35-9:45

GREENFIELD PARK 671 6109

VERSAILLES 353 7890

Tous les jours 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

Jeu 12:30-2:45-5:00-7:15

Nerveux, passionné et passionnant — un intelligent mélange moitié nouvelle vague anglaise — moitié Fellini

SAMMY ROSIE GET LAID

LOEWS 881 1437

Tous les jours 12:30-2:40-4:50-7:05-9:15

BARBRA STREISAND

RICHARD DREYFUSS

NUTS

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS 881 1437

DORVAL 621 0589

Tous les jours 1:00-3:00-5:00-7:00

Jeu 1:00-3:00-5:00-7:00



MARCHÉ DU JOUR

JOYEUSES FÊTES

EN VIGUEUR DU 21 DECEMBRE 1987 AU 2 JANVIER 1988.

PRIX VALABLES POUR LES DEUX MARCHÉ DU JOUR A LAVAL ET A DOLLARD-DES-ORMEAUX

UN MONDE DE MARCHES

VARIÉTÉ COMPLÈTE DE DINDES À PRIX COMPÉTITIFS



POMMES DE TERRE
PRODUIT DE L'I.P.E. CANADA #1
SAC DE 20 LB

167 ch.

RÔTI DE CÔTES
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA A

389 /lb

858 /kg

ECONOMISEZ 2.18

CRÈME GLACÉE - AU CHOIX
LA CRÈMAGLACE
CONT. DE 2 L

269

PRIX AU SUPERMARCHÉ 4⁹⁵

ECONOMISEZ .82

ESSUIE-TOUT BLANC
HI-DRI
PQT DE 2 ROUL.

.77

PRIX AU SUPERMARCHÉ 7⁹⁵

ECONOMISEZ 2.33

MARGARINE MOLLE DE SOYA LACTANCIA
CONT. DE 1.36 kg

186

PRIX AU SUPERMARCHÉ 3⁹⁵

ECONOMISEZ 1.30

TABAC À CIGARETTES
TOUTES MARQUES POPULAIRES
CONT. DE 200 g

989

PRIX AU SUPERMARCHÉ 11⁹⁵

ECONOMISEZ 2.20

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ CONGELÉ
PICNIC
CART. DE 341 mL

.59

PRIX DU SUPERMARCHÉ .61

ECONOMISEZ 20

ALLONGEURS AU CHOIX
SCHWEPPE'S
BOUTEILLE CONSIGNÉE
750 mL

.69

PRIX DU SUPERMARCHÉ .89

ECONOMISEZ 4.88

COCA-COLA CLASSIQUE, NOUVELLE VAGUE OU DIÈTE OU SPRITE ORDINAIRE OU DIÈTE
24 x 280 mL (DÉPÔT EN SUS)

499

PRIX AU SUPERMARCHÉ 9⁹⁵

COUPON 1.40

NEW! FORTIFIED! DUNEUP!

Tide

DÉTERGENT À LESSIVE
BTE DE 6 L
PRIX SANS CE COUPON 4³⁹

299

PRIX SPÉCIAL AVEC CE COUPON

Variable au Marché du Jour
Lettre de 1 bon par client
Exp. le 2 janvier 1988
Herbert A. Watta

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.
PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. LES ÉCONOMIES ANNONCÉES SONT CALCULÉES SUR LE PRIX HABITUEL DES SUPERMARCHÉS EN VIGUEUR DU 21 DÉCEMBRE 1987 AU 2 JANVIER 1988. LES CONDITIONS CLIMATIQUES PEUVENT INFLUENCER LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DE NOS APPROVISIONNEMENTS EN FRUITS ET LÉGUMES.

CENTRE 2000
3195 BOUL. ST-MARTIN OUEST, LAVAL

BANANES
PRODUIT IMPORTÉ

.23 /lb

.51 /kg

CUISSES DE POULET FRAIS AVEC DOS

.79 /lb

174 /kg

Horaires des Fêtes

lun. 21 déc.	9h00 à 21h00	lun. 28 déc.	9h00 à 18h00
mar. 22 déc.	9h00 à 21h00	mar. 29 déc.	9h00 à 18h00
mer. 23 déc.	9h00 à 21h00	mer. 30 déc.	9h00 à 18h00
jeu. 24 déc.	8h30 à 17h00	jeu. 31 déc.	8h30 à 17h00
ven. 25 déc.	Fermé	ven. 1 jan.	Fermé
sam. 26 déc.	13h00 à 17h00	sam. 2 jan.	Fermé

3291 MONTÉE DES SOURCES
WEST ISLAND MALL
DOLLARD-DES-ORMEAUX

